

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE



Rectorat de la Guadeloupe

Rapport de la Commission Académique
d'Harmonisation et de Proposition des
Notes en EPS

Session 2019

- Baccalauréat Général et Technologique
- Baccalauréat Professionnel
- Brevet d'Etudes Professionnelles
- Certificat d'Aptitude Professionnelle

René-Jean COQUIN – Chargé de mission en EPS

SOMMAIRE DU RAPPORT

Préambule.....	3
1. La commission	3
1.1 Organisation et logiciel support	3
1.2 Principes d'harmonisation	5
1.3 Liste académique.....	7
2. Résultats académiques baccalauréat G, T et PRO Session 2019.....	7
2.1 Enseignement commun :.....	7
• Inaptitudes et enseignement adapté	19
• Réflexions et perspectives.....	20
2.2 Enseignement facultatif en CCF.....	21
2.3 Enseignement de complément.....	22
2.4 Principales harmonisations réalisées.....	22
2.5 Réflexion sur l'évolution des résultats sur les huit dernières années.....	22
3. Résultats académiques de la session : BEP et CAP en CCF.....	23
3.1 Evolution suite au changement des modalités (deux épreuves).....	23
3.2 Inaptitudes et enseignement adapté.....	29.
3.3 Réflexions et perspectives.....	29.
4. Résultats de l'examen ponctuel.....	30
4.1 Enseignement commun.....	30
• Note + DI + DI = Note.....	31
4.2 Enseignement facultatif.....	31
• Observations sur l'option facultative.....	32
• Observations spécifiques concernant les SHN.....	33
5. Réflexions et préconisations pour la session 2020.....	34
• A destination des établissements.....	34
• Moyennes en EPS par établissement.....	35
6. Bilan.....	36

Préambule

Au regard de ce vaste travail, nous tenons à remercier l'ensemble des personnels impliqués : les chefs d'établissement, le personnel de bureau du baccalauréat et du BEP-CAP de la division des examens & concours (DEC), l'inspection pédagogique, les enseignants, les correspondants et responsables informatiques du collège Sadi Carnot de Pointe-à-Pitre et les membres de la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes pour la session 2019.

1. La commission

1.1 Organisation et logiciel support

- *Composition de la commission*

Président : René-Jean COQUIN, Professeur Agrégé en EPS, Chargé de mission académique
Secrétaires : Chantal JOSEPH, Laure PETAPERMAL, Professeurs d'EPS

COMMISSION ACADEMIQUE D'HARMONISATION EPS 2019						
N°	TITRE	NOM	PRENOM	GRADE	ETABLISSEMENT	VILLE
VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE						
1	M.	LAGUERRE	Tony	Professeur EPS	LGT Baimbridge	LES ABYMES
2	Mme	PETAPERMAL	Laure	Professeur EPS	LGT des Droits de L'Homme	PETIT-BOURG
3	Mme	FORILLERE	Christine	Professeur d'EPS	LGT Yves Leborgne	SAINTE-ANNE
4	Mme	LINDEN BOCK	Brigitte	Professeur d'EPS	LGT Gerville Réache	BASSE-TERRRE
5	M.	LAROCHELLE	Loïc	Professeur d'EPS	LGT Gerville Réache	BASSE-TERRRE
6	Mme	LECURIEUX	Laure	Professeur d'EPS	LGT Robert Weinum	SAINT-MARTIN
7	M.	LEDOUX	Thibault	Professeur EPS	Lycée Hôtelier	GOSIER
8	Mme	ROUSSEL	Stéphane	Professeur EPS	LGT FAUSTIN FLERET	MORNE-A-L'EAU
9	Mme	JOSEPH	Chantal	Professeur EPS	Lycée de Versailles	BASSE-TERRRE
VOIE PROFESSIONNELLE						
1	M.	COQUIN	René-Jean	Agrégé d'EPS	LPO CARNOT	POINTE-A-PITRE
2	M.	POUCLET	Patrice	Professeur d'EPS	LPO Pointe-Noire	POINTE-NOIRE
3	Mme	GOBERT	Patricia	Professeur d'EPS	LPO Nord Grande-Terre	PORT-LOUIS
4	Mme	BOGARD	Sarah	Professeur d'EPS	LP Moule	MOULE
5	M.	NESTOR	Alex	Professeur d'EPS	LPO Charles Coëffin	BAIE-MAHAULT
6	M.	FONTAINE	Lucien	Professeur d'EPS	LP Ducharmoy	SAINT-CLAUDE
7	M.	SIMONEL	Pierre	Professeur d'EPS	LPO Chevalier St-Georges	LES ABYMES
8	M.	LUTIN	Bruno	Professeur d'EPS	LPO Chevalier St-Georges	LES ABYMES
9	M.	PAULIN	Cédric	Professeur d'EPS	Collège/LP Saint-Joseph de Cluny	BAIE-MAHAULT

- ***Trois grandes missions :***

- 1) Veiller à la conformité des procédures d'évaluation/notation par rapport aux textes réglementaires.
- 2) Veiller à la prise en compte de situations particulières rencontrées par les EPLE afin de tendre vers un traitement le plus équitable et le plus transparent possible de TOUS les candidats :
 - Dans ce contexte les EPLE choisissent les « épreuves d'examens » qui permettent de sanctionner le cursus de formation des candidats à partir des connaissances et compétences transmises et construites par l'enseignement des programmes.
 - Les activités support de l'évaluation sont examinées ainsi que leurs conditions d'enseignement.
 - La situation des candidats au regard des exigences fixées par les fiches épreuves nationales ou académiques (outil de notation distinguant les filles et les garçons, adaptation aux inaptitudes partielles ou totales).
- 3) Établir session après session une photographie des pratiques d'évaluation/notation accompagnée d'un certain nombre de recommandations aux EPLE (fonction de régulation). Les notes proposées par les établissements sont traitées globalement de façon statistique et anonyme. A l'échelle de près de 9000 candidats (9023 exactement), les principes de l'harmonisation sont forcément macroscopiques et les effets individuels sont à apprécier dans le champ de cette recherche d'équité. Le dispositif d'harmonisation mis en œuvre encadre les effets des notations et les régule si besoin à partir de principes publiés. Ainsi, les notes harmonisées présentant des écarts considérés comme importants au regard de la fourchette en référence à la moyenne académique sont modérément corrigés de façon à garantir une voie d'équité. Les éléments contributifs à cette équité sont : les référentiels communs (corrigés périodiquement sur propositions de la commission nationale), la double notation, les procédures d'harmonisation académique.

- ***Organisation de la CAHPN***

La commission académique d'harmonisation et de proposition des notes s'est réunie les 07 et 08 juin 2018 dans la salle informatique du collège Sadi Carnot à Pointe-à-Pitre. Un moment de réunion en séance plénière a permis de :

- rappeler le rôle de la commission ;
- fournir quelques données statistiques ;
- repérer des éléments saillants,
- proposer et choisir des règles d'harmonisation ;
- présenter des outils.

Ensuite, organisés en dyades ou triades, les équipes ont reçu individuellement pendant la première matinée tous les professeurs coordonnateurs d'EPS des LGT, LP et LPO afin de recueillir et étudier les dossiers EPSNET compte tenu des documents demandés en amont par la DEC pour l'harmonisation.

L'après-midi et le deuxième jour, tous les établissements ont été analysés de manière scrutatrice au regard des attentes de la commission et par vidéo-projection des statistiques de l'application EPSNET afin de procéder aux harmonisations si nécessaires. En dernier lieu, le temps de synthèse, l'après-midi du deuxième jour, nous a permis d'établir les constats et d'acter les nouvelles orientations à mettre en œuvre au regard des diverses problématiques ciblées afin d'éviter de renouveler les mêmes erreurs à la prochaine session. A l'issue du travail de la commission, un courrier est transmis aux établissements, signalant la validation des notes, les modifications apportées aux notes d'EPS et les invitant à réfléchir aux conditions à mettre en œuvre pour se garer de refaire les mêmes bêtises dans l'avenir.

➤ Les travaux de la commission se sont réalisés sur la base de deux types de données essentielles :

- des données quantitatives (relevées dans d'EPSNET concernant tous les établissements) ;
- des données qualitatives (les rapports des commissions d'établissement en EPS).

- ***Logiciel de traitement des notes***

L'application EPSNET pour le CCF, OCEAN pour la gestion des résultats en EPS et LOTANET pour les épreuves ponctuelles et obligatoires.

L'ergonomie de l'outil EPSNET facilite le travail de la commission. L'accès aux statistiques en temps constant permet d'étudier et d'harmoniser les notes de façon individualisée et collégiale au niveau des établissements en tenant compte des données chiffrées de l'académie et des situations particulières d'enseignement des équipes pédagogiques. De plus, nous travaillons avec les références nationales issues des principaux résultats de la CNE 2017, ce qui nous permet de mieux situer et d'analyser notre académie en matière de résultats et surtout concernant la disparité de niveau et de pratique dans certaines APSA. Il est vrai que nous avons encore de gros problèmes d'installations sportives particulièrement après le passage du cyclone Maria en septembre dernier (2017). Néanmoins, nous œuvrons pour que tous les établissements puissent obtenir les statistiques de l'académie avant de mettre en place leur commission d'harmonisation établissement.

1.2 Principes d'harmonisation

D'une manière générale, les harmonisations visent à réduire les écarts de résultats non expliqués (après examen des caractéristiques locales) entre :

- La moyenne académique / moyenne établissements
- La moyenne des filles / moyenne des garçons
- La moyenne dans d'APSA / une autre APSA ou d'une CP / une autre CP.

L'objectif est d'analyser toutes les notes en tenant compte de la programmation préalable de chaque établissement par rapport aux différentes conditions d'apprentissage et d'évaluation pouvant être liées à la durée du cycle, aux conditions matérielles, etc. Différents critères de comparaison sont utilisés en tenant toujours compte des caractéristiques locales susceptibles d'expliquer et de justifier les écarts observés.

➤ **Comparaison de la moyenne générale d'un établissement par rapport à la moyenne générale académique :**

La moyenne d'un établissement peut être modifiée en diminuant ou augmentant la moyenne de tous les candidats de manière identique ou en modifiant les moyennes de certaines APSA (suite à une analyse complémentaire lors de laquelle sont identifiées les APSA expliquant le caractère hors norme de la moyenne de l'établissement). Le caractère hors norme de la moyenne peut être apprécié de manière absolue (l'écart toléré est de 1 ou 1,5 point par rapport à la moyenne académique des établissements) ou à l'aide de l'écart-type des moyennes des établissements.

➤ **Comparaison de l'écart des moyennes des filles et des garçons par APSA dans un établissement :**

Des décisions d'harmonisation sont prises lorsque la commission estime que cet écart est trop important (et que le nombre d'élèves concernés est jugé « significatif »). L'écart toléré est de 1 à 2 pts d'écart entre filles et garçons et les 0 et les 20 ne sont pas harmonisés.

➤ **Comparaison de la moyenne de chacune des APSA (garçons et filles confondus) d'un établissement donné à la moyenne académique de l'APSA :**

Il s'agit d'apprécier l'écart entre la moyenne générale (filles et garçons confondus) d'une APSA d'un établissement par rapport à la moyenne académique de cette APSA. L'écart toléré va de 1,5 à 2.

➤ **Comparaison de l'écart des moyennes académiques entre les garçons et les filles par APSA :**

Les écarts de moyennes entre filles et garçons sont réduits de différentes manières selon les APSA : soit par une augmentation de la moyenne la plus faible (celle des filles ou dans certains cas, celle des garçons), soit en combinant une augmentation de la moyenne la plus faible et une diminution de la moyenne la plus forte.

- Rappel de l'arrêté du 9-4-2002 - Article 10 précisant la mission de la CAHPN

Article 10 - À l'issue des contrôles, la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes analyse les notes transmises par les établissements et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen du baccalauréat, lequel arrête définitivement la note affectée du coefficient en vigueur. La commission académique dresse le compte rendu de chaque session pour l'ensemble des épreuves (enseignement obligatoire, de complément, facultatif, et épreuves adaptées) et le transmet à la Commission nationale d'évaluation qui publie un rapport national annuel pour d'éventuelles régulations ou modifications du référentiel d'épreuves de la liste nationale ou des listes académiques.

Placée auprès de la direction de l'enseignement scolaire, la commission nationale est présidée par le doyen du groupe d'éducation physique et sportive de l'éducation nationale ou son représentant.

1.3 Liste académique pour le BCG-BTN 2019

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES ACADEMIQUES – BCG-BTN 2019									
KAYAK DE MER	60	49,18	16,87	62	50,82	14,23	122	100	15,52
VOILE	41	53,95	17,48	35	46,05	14,89	76	100	16,29
TENNIS	28	34,15	15,98	54	65,85	12,04	82	100	13,40
TOTAL	129	45,76	16,78	151	54,24	13,72	280	100	15,07

	2018			2019			Constat sur les 2 ans	
	Garçons + Filles			Garçons + Filles			Garçons + Filles	
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	Moyenne
EPREUVES ACADEMIQUES – BCG-BTN 2018 – 2019								
KAYAK DE MER	198	100	14,57	122	100	15,52	Baisse de 23,75 %	Hausse de 0,95 pt.
VOILE	78	100	15,63	76	100	16,29	Baisse de 1,30 %	Hausse de 0,76 pt.
TENNIS	83	100	14,28	82	100	13,40	Baisse de 0,61 %	Baisse de 0,88 pt.
TOTAL	375	100	15,28	280	100	15,07	Baisse globale de 8,55 %	Hausse Kayak+voile de 0,85 pt.
								Baisse Tennis de 0,88 pt.

2. Résultats académiques baccalauréat G, T et pro Session 2019

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

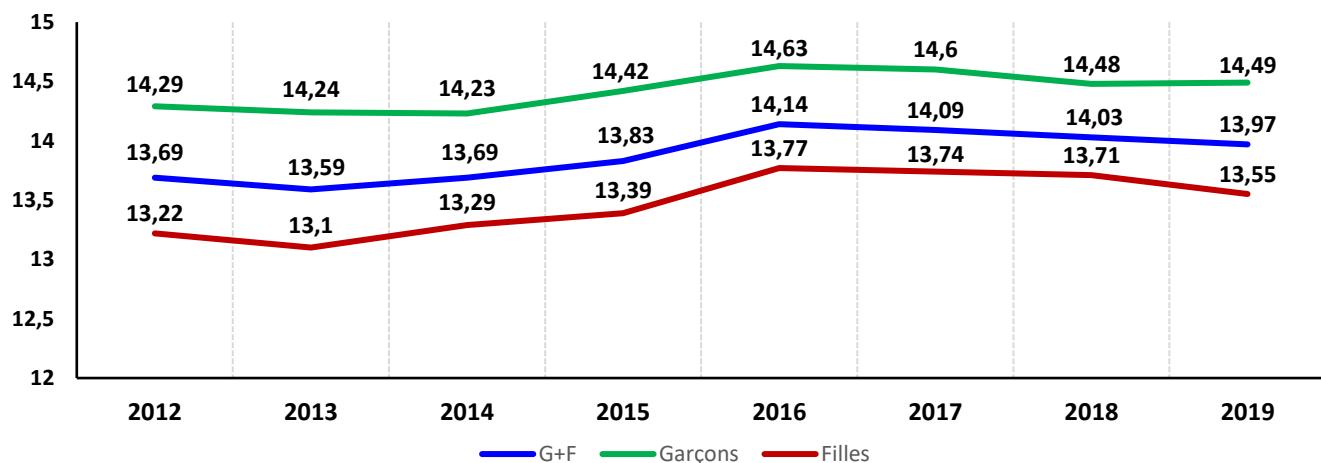
- Observations générales : *Baccalauréat général et technologique*

SESSION 2019 – BCG-BTN					
BCG-BTN	SEXE	EFFECTIFS	%	MOY.	ECART-TYPE
	F	2229	56,57	13,55	3,47
	M	1711	43,43	14,49	3,5
	TOTAL	3940	100	13,97	3,52

- ✓ Evolution des moyennes et écarts à partir des années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 (8 ans) :

MOYENNES ET ECARTS F/G A L'EXAMEN SESSION 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 – BCG-BTN								
BAC G et T	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
G+F	13,69	13,59	13,69	13,83	14,14	14,09	14,03	13,97
Garçons	14,29	14,24	14,23	14,42	14,63	14,60	14,48	14,49
Filles	13,22	13,10	13,29	13,39	13,77	13,74	13,71	13,55
Ecart Filles / Garçons	1,07	1,14	0,94	1,03	0,86	0,86	0,77	0,94

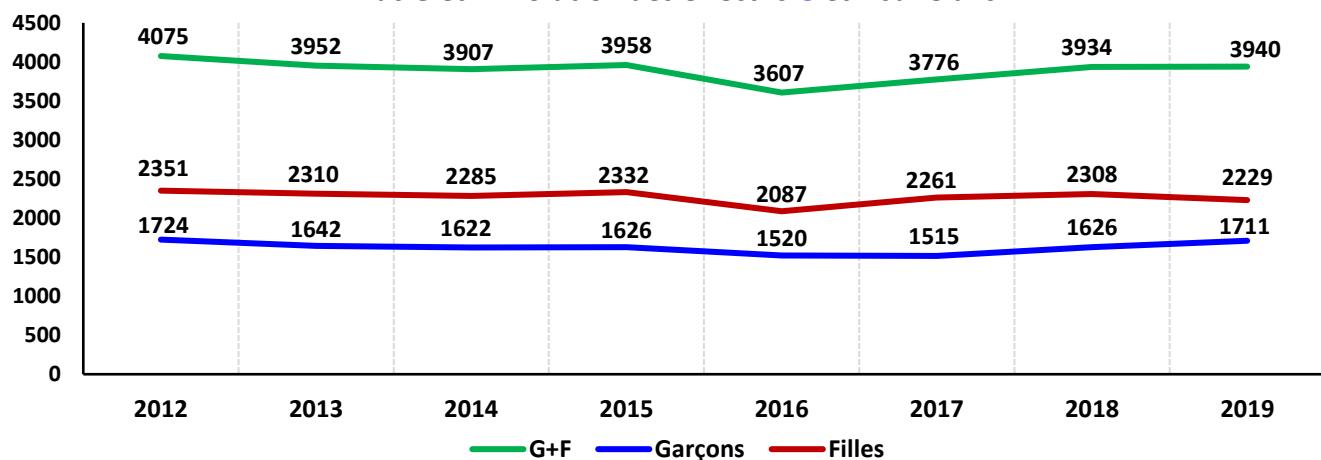
Bac G et T Evolution des moyennes G et F sur 8 ans



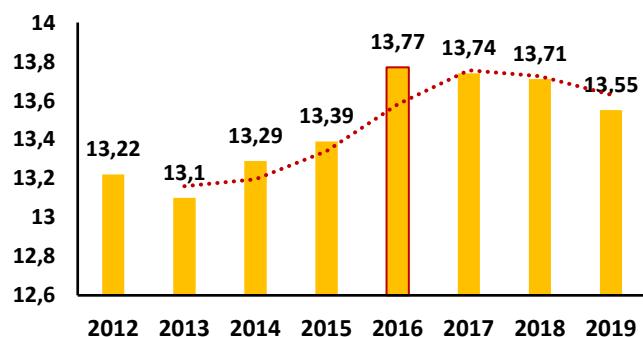
- ✓ Evolution des effectifs et différentiel garçons/filles à partir des années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 (8 ans) :

EFFECTIFS DES EXAMEN SESSIONS 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 – BCG-BTN								
BAC G et T	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
G+F	4075	3952	3907	3958	3607	3776	3934	3940
Garçons	1724	1642	1622	1626	1520	1515	1626	1711
Filles	2351	2310	2285	2332	2087	2261	2308	2229
Déficit garçons/filles	-627	-668	-663	-706	-567	-746	-682	-518

Bac G et T Evolution des effectifs G et F sur 8 ans



Bac G et T Evolution des moyennes des filles sur 8 ans



Bac G et T Evolution des moyennes des garçons sur 8 ans

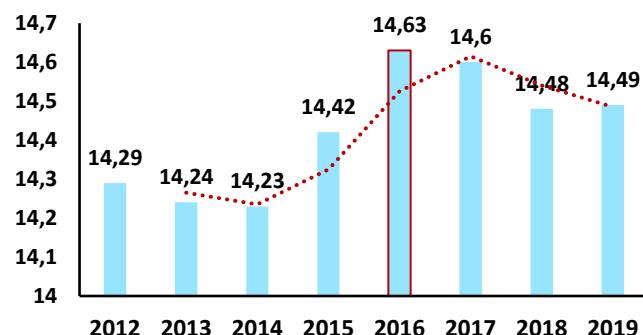


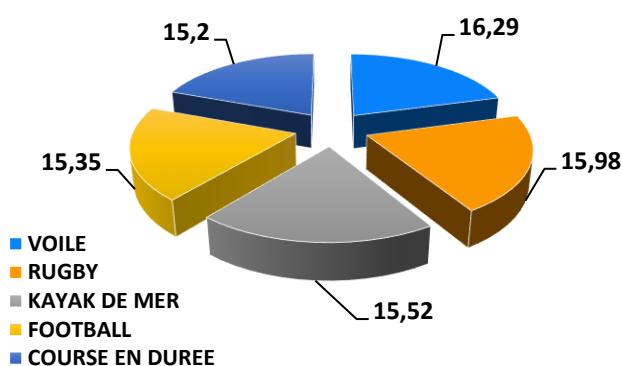
Tableau des moyennes par APSA pour le BCG-BTN - Session 2019 (Source : EPSNET) :

Moyenne par épreuve académique par sexe			
Epreuve	Sexe	Moy.	E.-type
ACROSPORT	F	14,64	2,36
	M	14,77	2,79
	Total	14,69	2,52
AEROBIC	F	6,73	6,23
	M	9,69	3,85
	Total	7,97	5,55
BADMINTON	F	12,24	2,76
	M	14,37	3,03
	Total	13,01	3,04
BASKET-BALL	F	12,86	2,58
	M	14,4	3,16
	Total	13,64	2,99
CHOREGRAPHIE	F	14,88	3,3
	M	13,79	3,93
	Total	14,64	3,48
COURSE D'ORIENTATION	F	12,9	4,05
	M	15,23	3,78
	Total	13,78	4,11
COURSE DE DEMI-FOND	F	12,79	4,16
	M	14,2	4,17
	Total	13,54	4,22
COURSE DE HAIES	F	11,69	3,81
	M	13,74	3,86
	Total	13,02	3,96
COURSE EN DUREE 5	F	15,09	3,17
	M	15,38	3,35
	Total	15,20	3,25
DISQUE	F	12,62	2,53
	M	13,78	2,59
	Total	12,86	2,58
FOOTBALL 4	M	15,35	1,61
	Total	15,35	1,61
GYMNASTIQUE (sol et agrès)	F	15,96	1,87
	M	14,34	2,7
	Total	14,99	2,53
HANDBALL	F	13,29	2,79
	M	14,64	2,49
	Total	14,04	2,71
KAYAK DE MER 3	F	14,23	4,41
	M	16,87	2,56
	Total	15,52	3,86
LANCER DU JAVELOT	F	12,36	3,04
	M	13,95	2,76
	Total	13,27	2,99

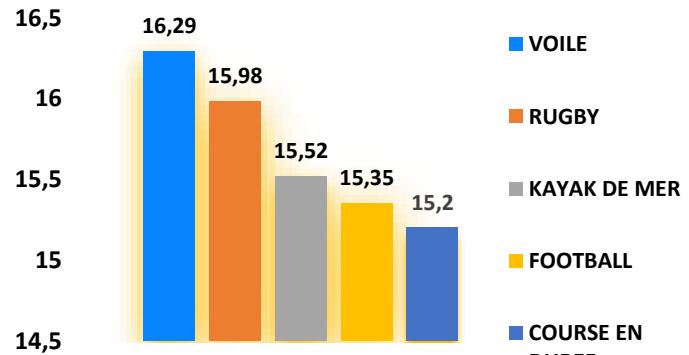
Moyenne par épreuve académique par sexe			
Epreuve	Sexe	Moy.	E.-type
MUSCULATION	F	14,45	2,83
	M	14,55	3,39
	Total	14,5	3,12
NATATION DE DISTANCE	F	12,42	4,15
	M	14,72	3,77
	Total	13,89	4,07
NATATION DE VITESSE	F	13,2	4,75
	M	14,18	4,44
	Total	13,59	4,65
RELAIS VITESSE	F	13,35	3,84
	M	14,48	3,87
	Total	13,91	3,9
RUGBY 2	F	15,55	1,88
	M	16,37	1,77
	Total	15,98	1,87
SAUT EN HAUTEUR	F	10,31	3,56
	M	11,14	3,6
	Total	11,01	3,6
SAUT EN PENTABOND	F	12,89	3,42
	M	14,84	3,7
	Total	13,7	3,66
SAUVETAGE	F	14,5	3,94
	M	12,49	4,74
	Total	13,58	4,44
SAVATE BOXE FRANCAISE	F	13,7	2,22
	M	17,03	1,79
	Total	14,54	2,57
STEP	F	14,13	2,74
	M	13,54	2,5
	Total	14,07	2,72
TENNIS	F	12,04	2,66
	M	15,98	2,57
	Total	13,4	3,23
TENNIS DE TABLE	F	12,82	2,66
	M	14,99	2,72
	Total	13,61	2,88
VOILE 1	F	14,89	3,17
	M	17,48	2,28
	Total	16,29	3,01
VOLLEY-BALL	F	11,71	3,84
	M	14,06	3,31
	Total	12,87	3,78

LES MEILLEURES MOYENNES PAR APSA & SEXE – BGT-BTN

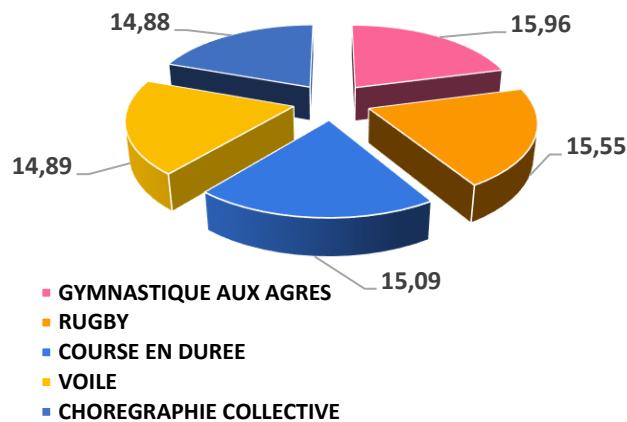
Les 5 meilleures moyennes F+G



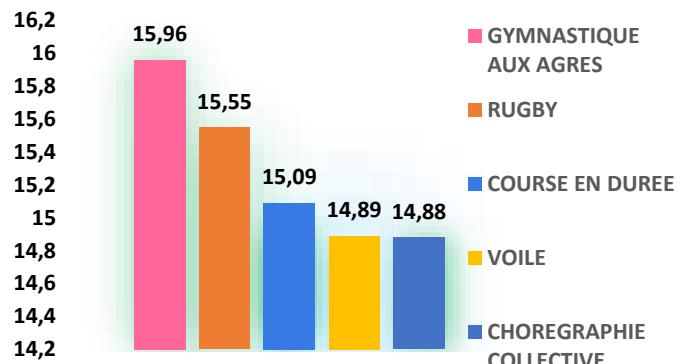
Les 5 meilleures moyennes F+G



Les 5 meilleures moyennes filles

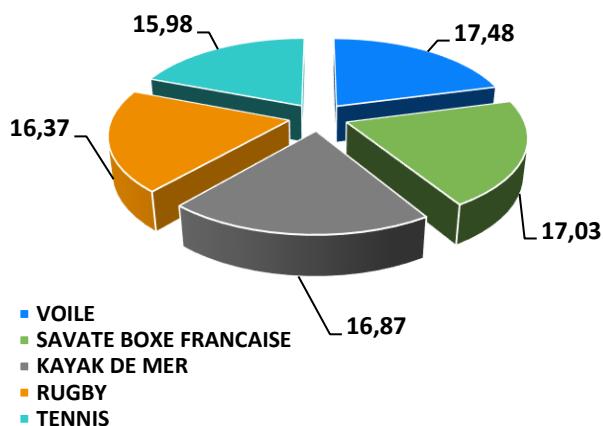


Les 5 meilleures moyennes filles

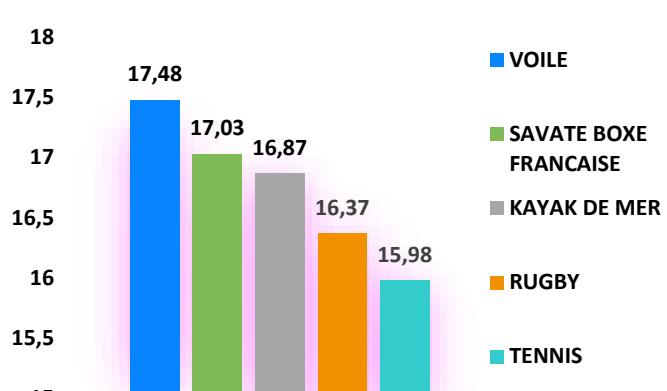


BCG-BTN 2019

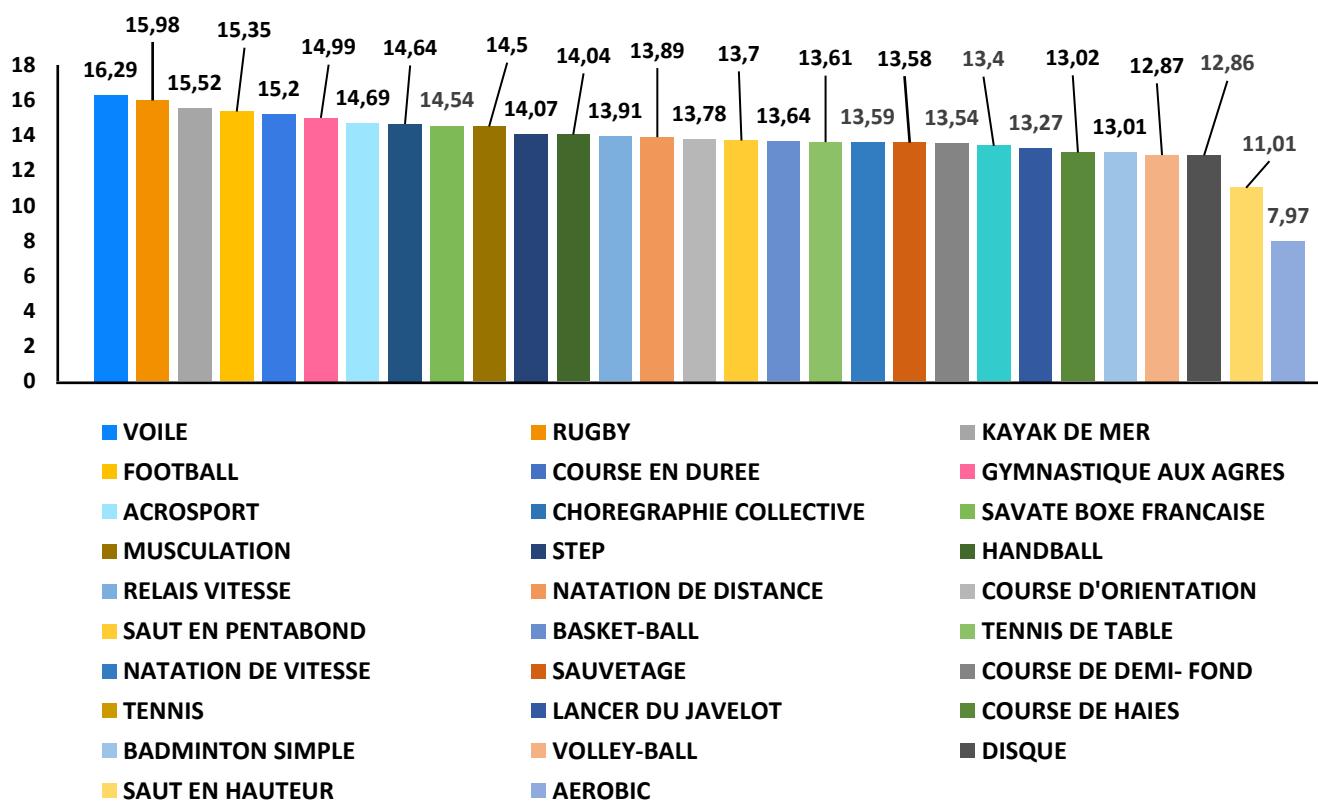
Les 5 meilleures moyennes garçons



Les 5 meilleures moyennes garçons



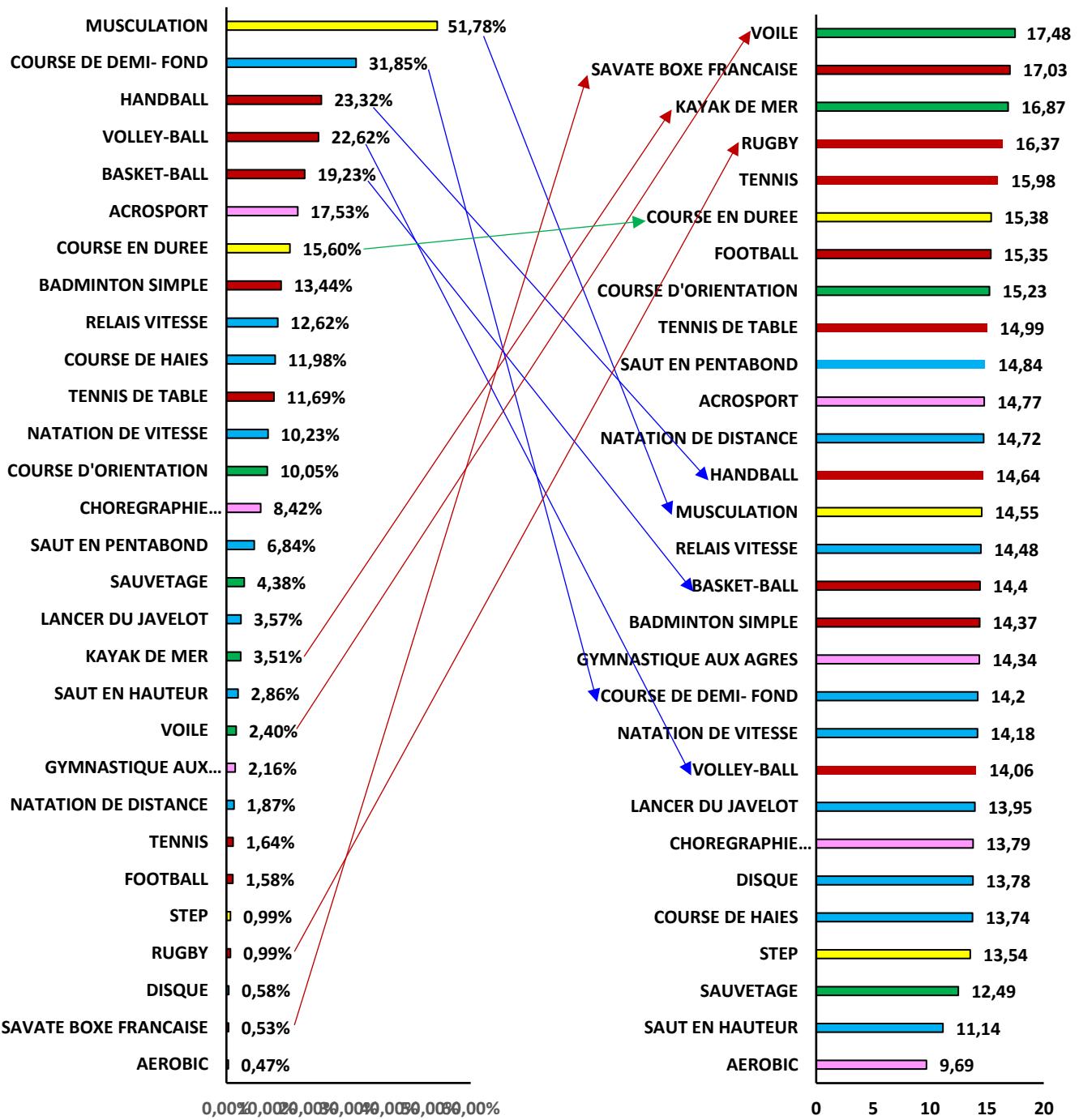
Moyenne par épreuve Bac G et T - G+F 2019



- Panorama des offres de certification en relation avec les notes attribuées

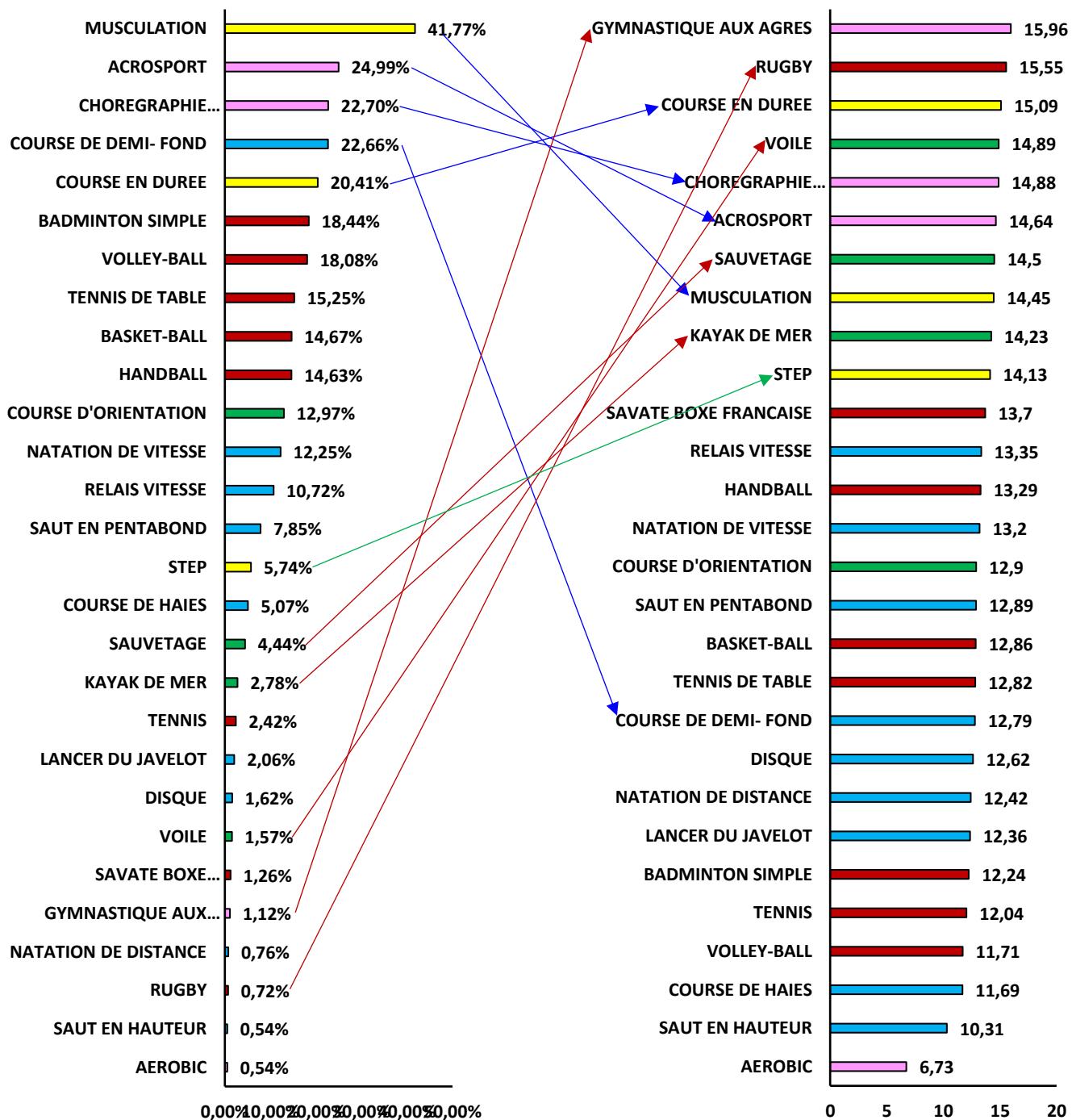
BCG-BTN 2019

Liens fréquentation – moyennes garçons



CP 1 CP 2 CP 3 CP 4 CP 5

Liens fréquentation – moyennes filles



CP 1 CP 2 CP 3 CP 4 CP 5

- Observations générales : *Baccalauréat professionnel*

- ✓ Liste académique pour le BCP 2019

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES ACADEMIQUES – BCP 2019									
KAYAK DE MER	326	55,07	14,23	266	44,93	13,29	592	100	13,81
VOILE	149	73,76	13,08	53	26,24	13,74	202	100	13,24
TOTAL	475	64,41	13,66	319	35,59	13,52	794	100	13,53

	2018			2019			Constat sur les 2 ans	
	Garçons + Filles			Garçons + Filles			Garçons + Filles	
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	Moyenne
EPREUVES ACADEMIQUES – BCP 2018 – 2019								
KAYAK DE MER	420	100	13,80	592	100	13,81	Hausse de 17,00 %	Hausse de 0,01 pt.
VOILE	114	100	14,09	202	100	13,24	Hausse de 27,85 %	Baisse de 0,85 pt.
TOTAL	553	100	13,53	794	100	13,53	Hausse globale de 22,83 %	Hausse Kayak de 0,01 pt.
								Baisse Voile de 0,85 pt.

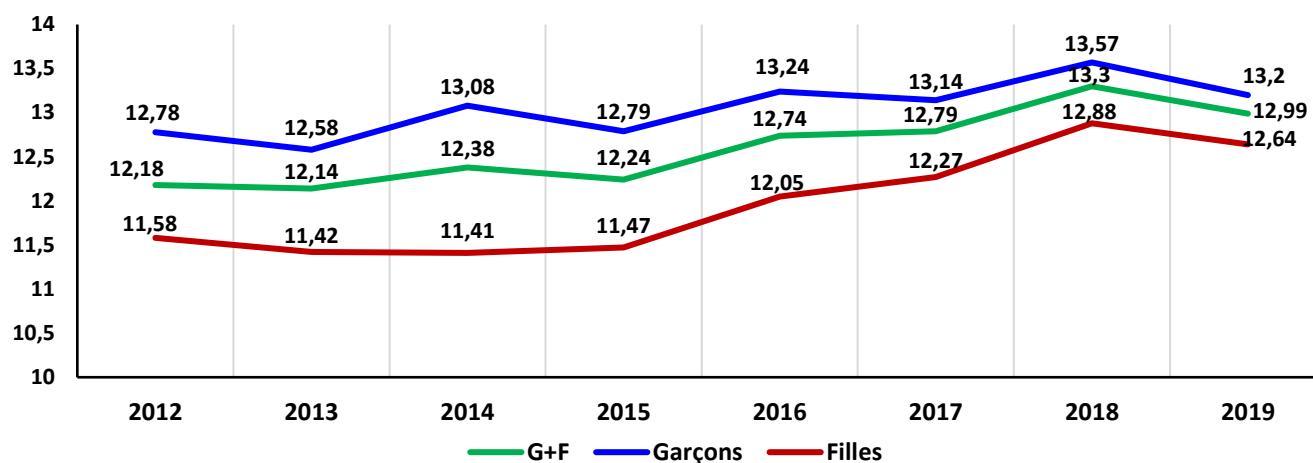
- ✓ Résultats de la session 2019 - BCP

SESSION 2019 – BCP					
BCP	SEXE	EFFECTIFS	%	MOY.	ECART-TYPE
	F	676	38,74	12,64	3,5
	M	1069	61,26	13,20	3,81
	TOTAL	1745	100	12,99	3,71

- ✓ Evolution des moyennes et écarts à partir des années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 (8 ans) :

MOYENNES ET ECARTS F/G A L'EXAMEN SESSION 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 – BCP								
BCP	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
G+F	12,18	12,14	12,38	12,24	12,74	12,79	13,30	12,99
Garçons	12,78	12,58	13,08	12,79	13,24	13,14	13,57	13,20
Filles	11,58	11,42	11,41	11,47	12,05	12,27	12,88	12,64
Ecart Filles / Garçons	1,20	1,16	1,67	1,32	1,19	0,87	0,69	0,56

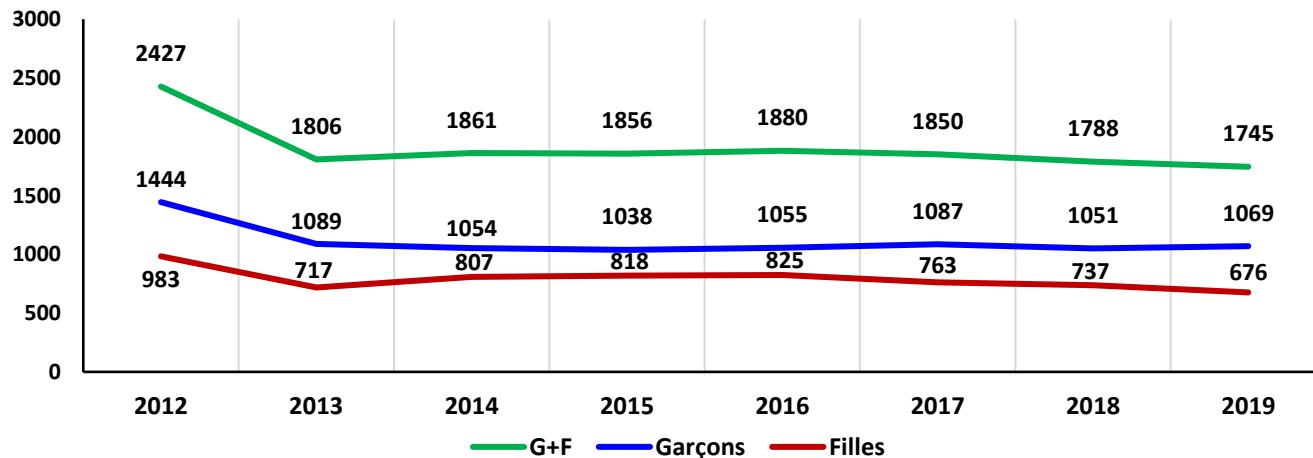
BCP Evolution des moyennes G+F sur 8 ans



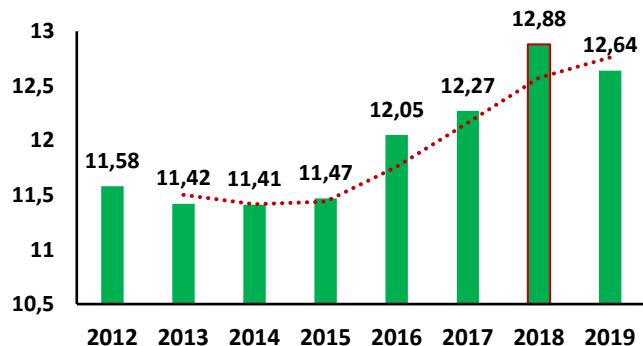
- ✓ Evolution des effectifs et différentiel garçons/filles à partir des années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 (8 ans) :

EFFECTIFS DES EXAMEN SESSIONS 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 – BCP								
BCP	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
G+F	2427	1806	1861	1856	1880	1850	1788	1745
Garçons	1444	1089	1054	1038	1055	1087	1051	1069
Filles	983	717	807	818	825	763	737	676
Différentiel garçons/filles	-461	-372	-247	-220	-230	-324	-314	-393

BCP Evolution des effectifs G et F sur 8 ans



BCP Evolution des moyennes des filles sur 8 ans



BCP Evolution des moyennes des garçons sur 8 ans

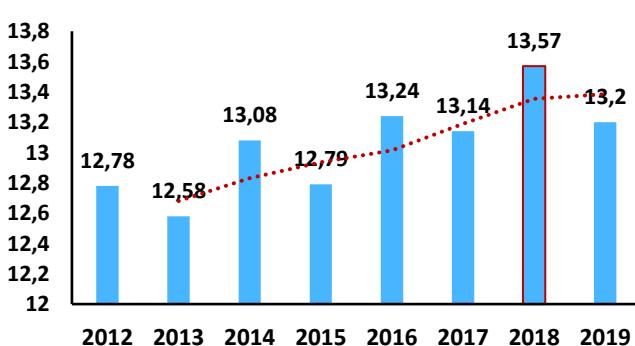


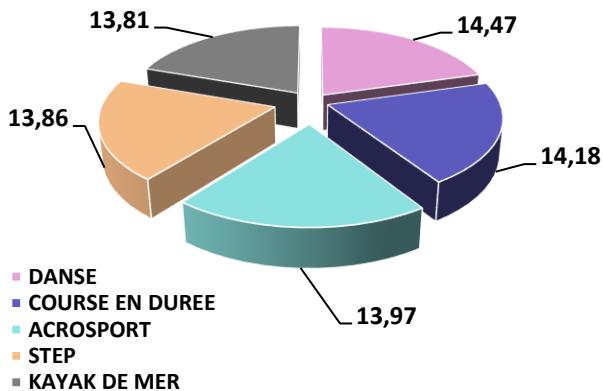
Tableau des moyennes par APSA pour le BCP - Session 2019 (Source : EPSNET) :

Moyenne par épreuve académique par sexe			
Epreuve	Sexe		
ACROSPORT 3	F	14,06	2,72
	M	13,68	3,73
	Total	13,97	2,98
BADMINTON	F	12,43	2,83
	M	14,47	3,54
	Total	13,44	3,36
BASKET-BALL	F	12,23	2,73
	M	13,31	3,47
	Total	12,99	3,3
COURSE D'ORIENTATION	F	10,97	4,04
	M	14,67	2,91
	Total	13,59	3,69
COURSE DE DEMI-FOND	F	10,48	4,22
	M	12,23	4,21
	Total	11,99	4,26
COURSE EN DUREE 2	F	13,35	2,19
	M	14,41	2,08
	Total	14,18	2,15
DANSE 1	F	15,23	3,27
	M	13,85	3,61
	Total	14,47	3,53
DISQUE	M	13,29	1,69
	Total	13,29	1,69
FOOTBALL	F	11,05	2,73
	M	13,17	2,76
	Total	12,98	2,82
GYMNASTIQUE (sol et agrès)	F	12,56	3,12
	M	13,32	4,21
	Total	13	3,8
HANDBALL	F	11,98	4,07
	M	12,62	3,51
	Total	12,33	3,79
KAYAK DE MER 5	F	13,29	3,76
	M	14,23	3,22
	Total	13,81	3,5

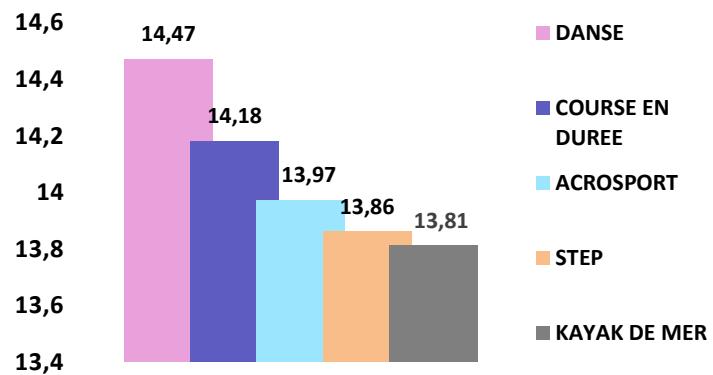
Moyenne par épreuve académique par sexe			
Epreuve	Sexe	Moy.	E-type
LANCER DU JAVELOT	F	12,09	2,86
	M	12,71	3,42
	Total	12,37	3,13
MUSCULATION	F	12,39	3,64
	M	12,88	4,29
	Total	12,73	4,11
NATATION	F	12,87	4,07
	M	12,36	4,32
	Total	12,61	4,21
NATATION EN DUREE	M	12,4	3,47
	Total	12,4	3,47
RELAIS VITESSE	F	11,57	3,33
	M	14,32	2,34
	Total	12,51	3,3
SAUT EN PENTABOND	F	10,83	1,03
	M	13,63	3,36
	Total	13,48	3,34
SAUVETAGE	F	10	5,83
	M	12,5	2,03
	Total	12,31	2,62
SAVATE BOXE FRANCAISE		13,72	1,13
		Total	13,72
			1,13
STEP 4	F	13,84	3,34
	M	13,97	3,4
	Total	13,86	3,35
TENNIS DE TABLE	F	11,31	3,88
	M	12,85	3,39
	Total	12,4	3,61
VOILE	F	13,74	4,25
	M	13,08	4,83
	Total	13,24	4,7
VOLLEY-BALL	F	11,83	3,07
	M	12,47	3,94
	Total	12,16	3,56

LES MEILLEURES MOYENNES PAR APSA & SEXE – BCP

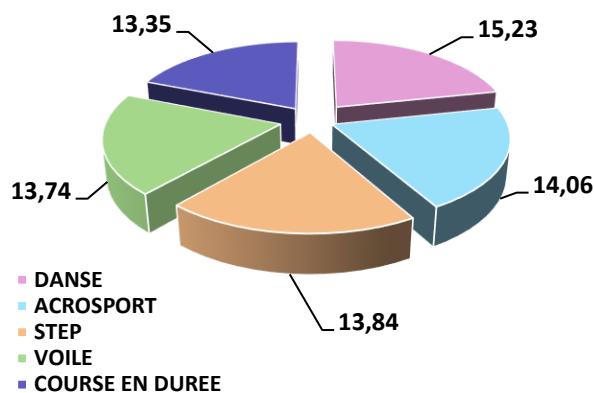
Les 5 meilleures moyennes F+G



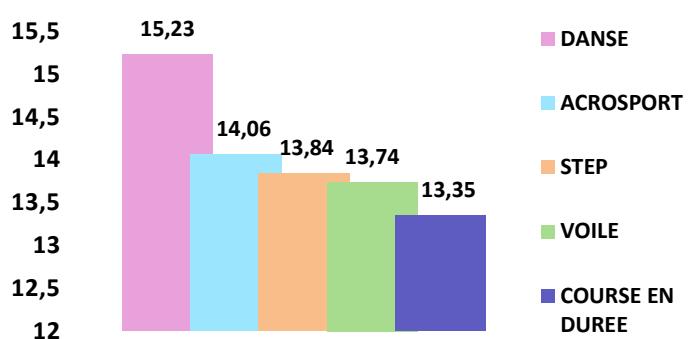
Les 5 meilleures moyennes F+G



Les 5 meilleures moyennes filles

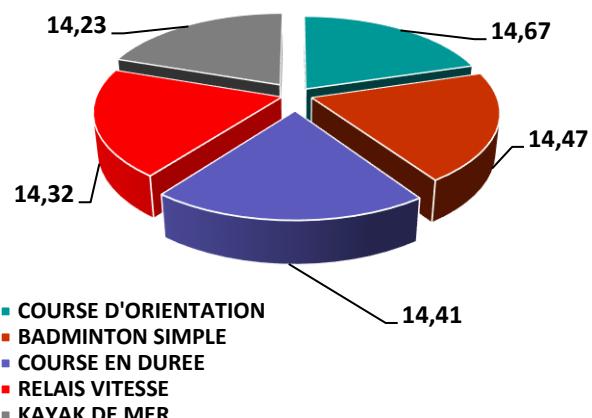


Les 5 meilleures moyennes filles

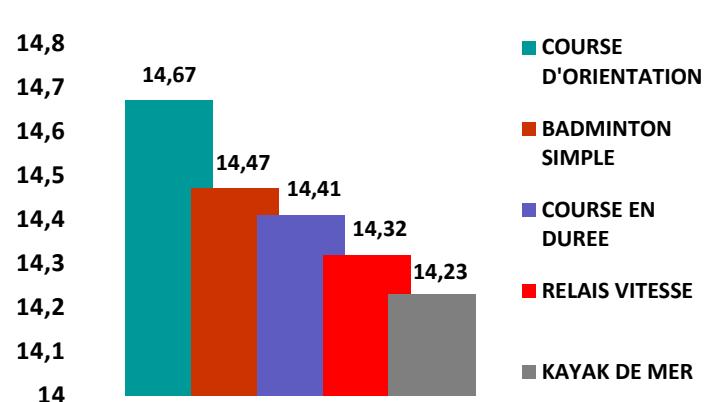


BCP 2019

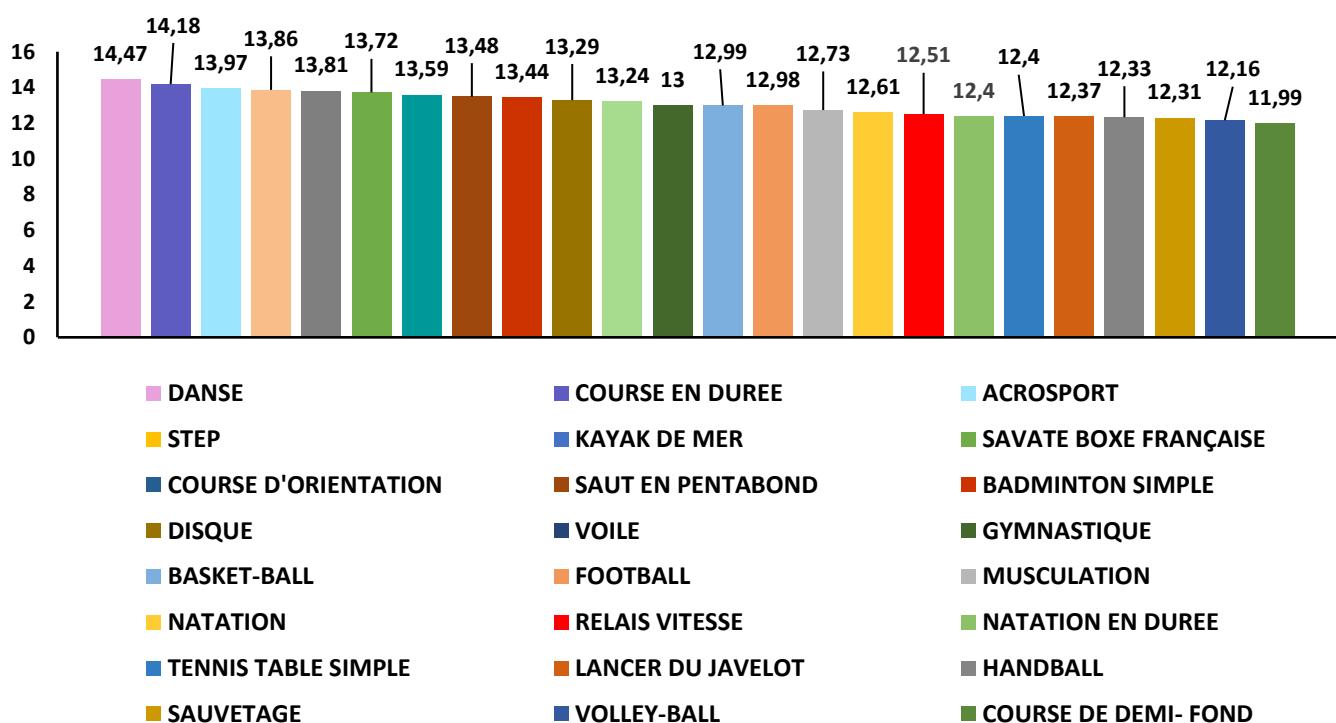
Les 5 meilleures moyennes garçons



Les 5 meilleures moyennes garçons



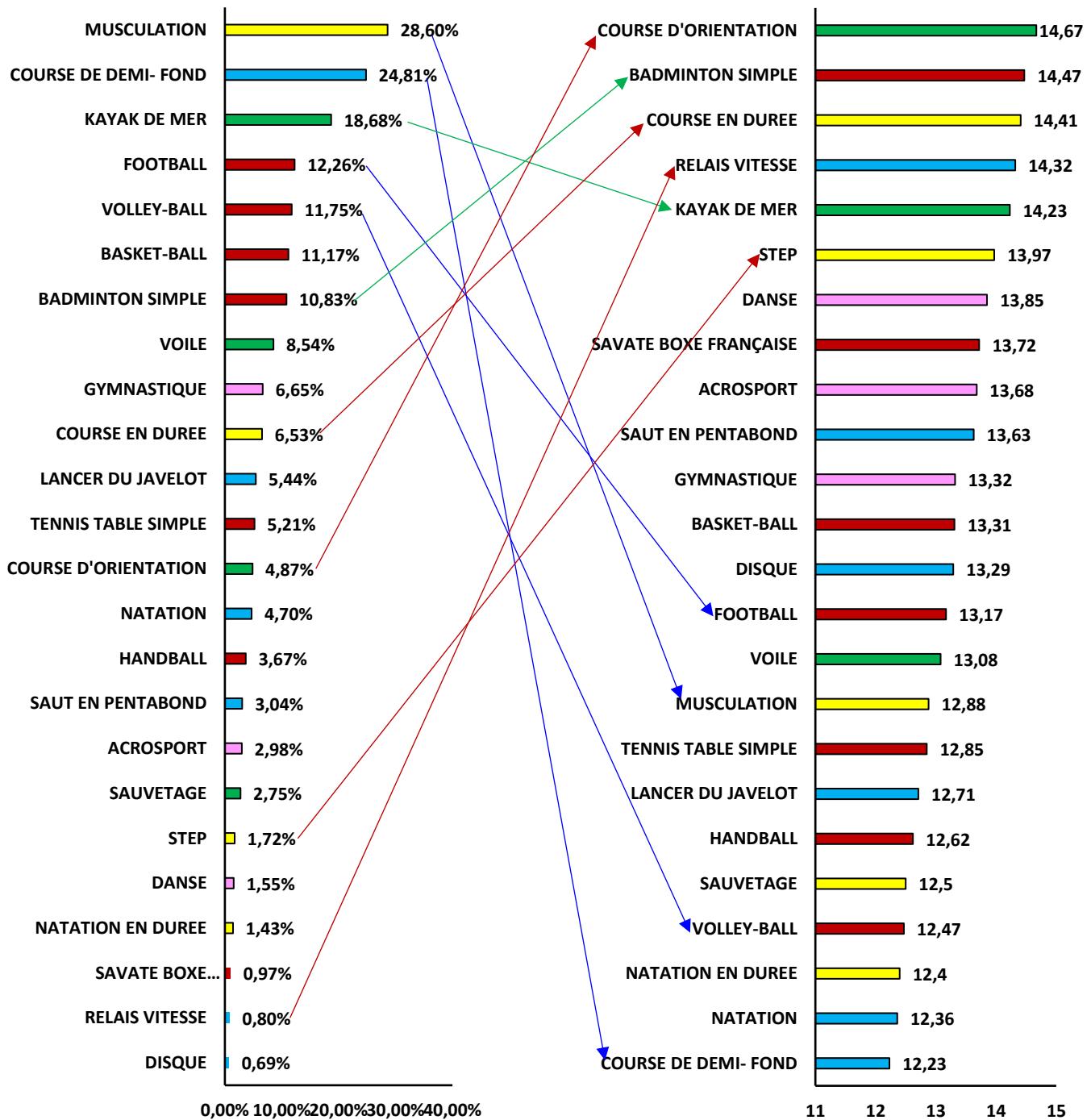
Moyenne par épreuve BCP - G+F 2019



- Panorama des offres de certification en relation avec les notes attribuées

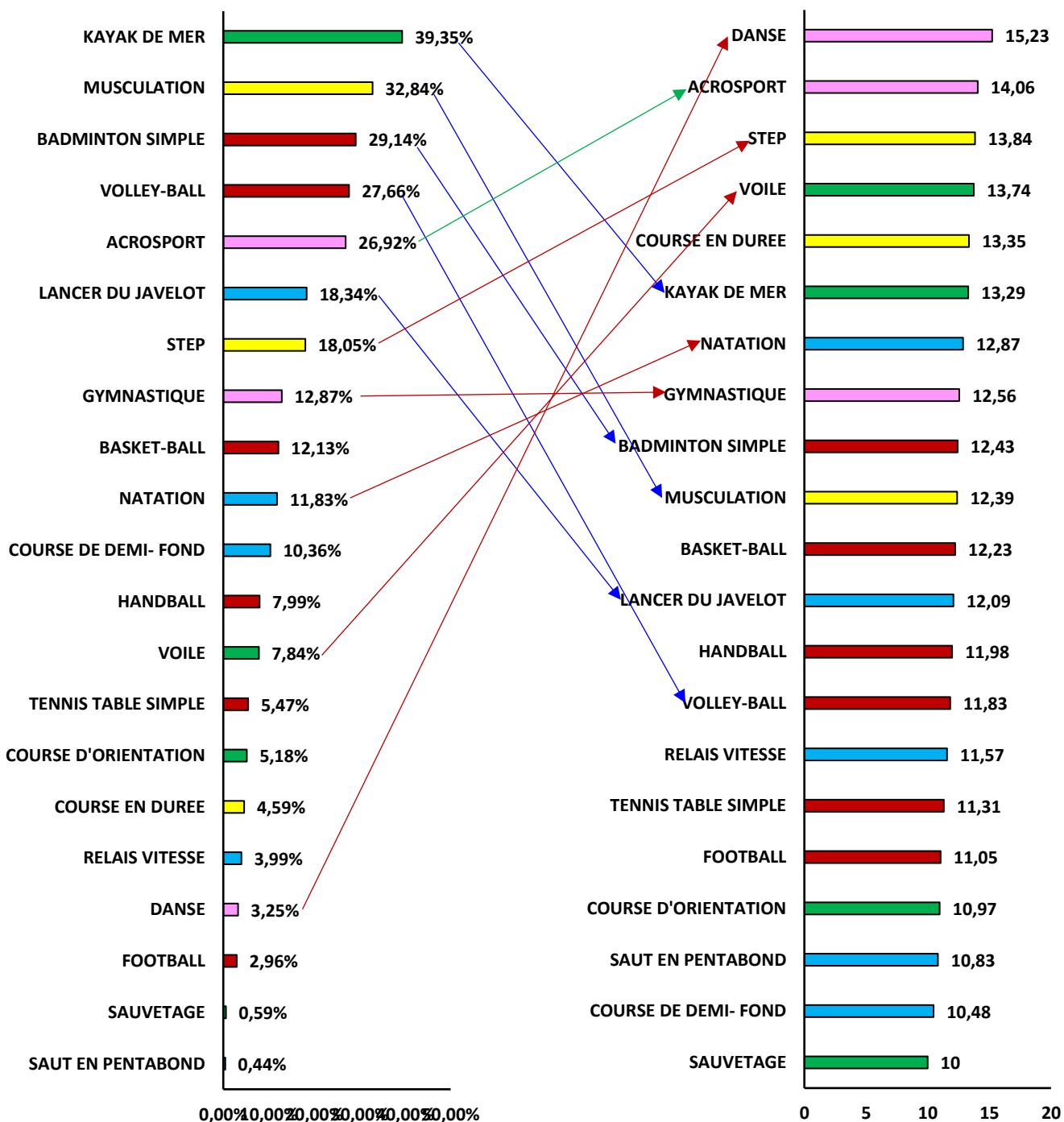
BCP 2019

Liens fréquentation – moyennes garçons



BCP 2019

Liens fréquentation – moyennes filles

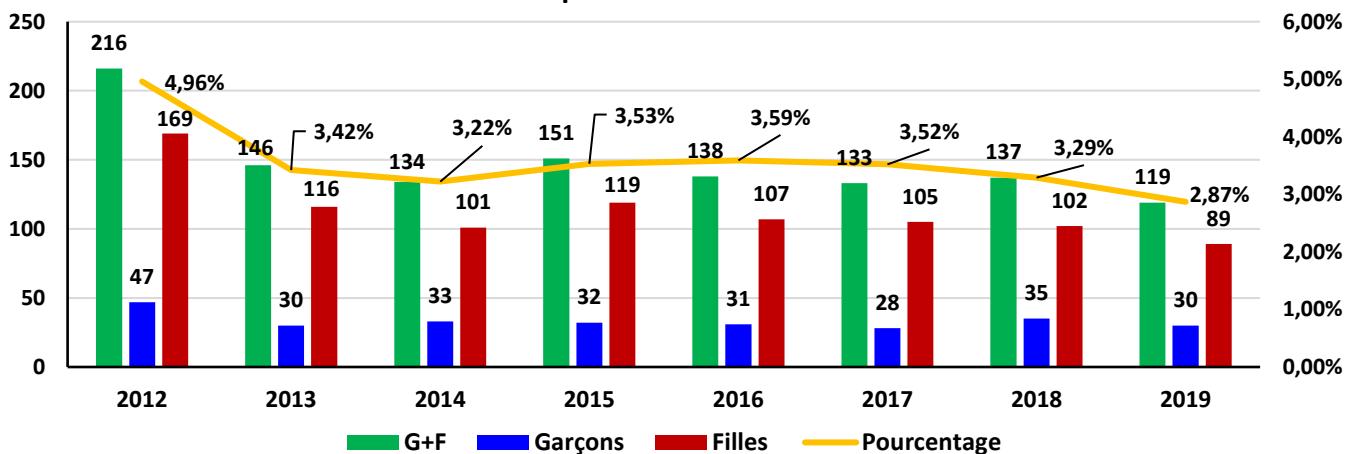


- Inaptitudes : *Baccalauréat général et technologique*

INAPTITUDES BCG-BTN 2019			
Type de candidat	Sexe	Effectif	Pourcentage
Inaptes totaux	G	30	1,75%
Inaptes totaux	F	89	3,99%
G+F		119	2,87%
Inaptes partiels	G	83	4,85%
Inaptes partiels	F	209	9,88%
G+F		292	7,37%
Protocole standard	G	1598	93,40%
Protocole standard	F	1931	86,63%

EVOLUTION DES INAPTES TOTAUX SUR 8 ANS : 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 – BCG-BTN								
BAC G et T	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
G+F	216	146	134	151	138	133	137	119
Garçons	47	30	33	32	31	28	35	30
Filles	169	116	101	119	107	105	102	89
Pourcentage	4,96%	3,42%	3,22%	3,53%	3,59%	3,52%	3,29%	2,87%

Evolution des inaptes totaux G+F BCG-BTN sur 8 ans

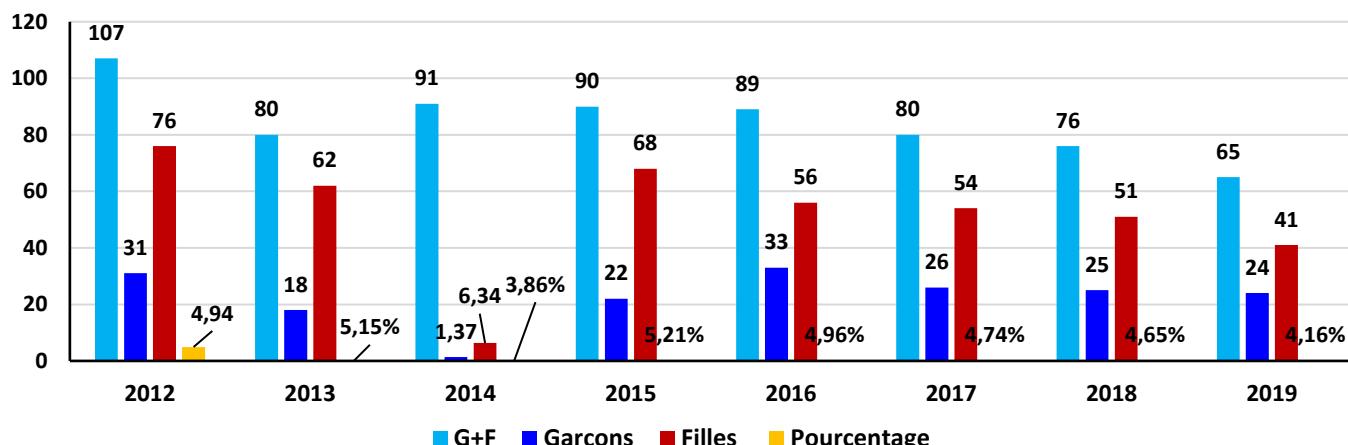


- Inaptitudes : *Baccalauréat professionnel*

INAPTITUDES BCP 2019			
Type de candidat	Sexe	Effectif	Pourcentage
Inaptes totaux	G	24	2,25%
Inaptes totaux	F	41	6,07%
G+F		65	4,16%
Inaptes partiels	G	19	1,78%
Inaptes partiels	F	25	3,70%
G+F		44	2,74%
Protocole standard	G	1026	95,98%
Protocole standard	F	610	90,24%

EVOLUTION DES INAPTES TOTAUX SUR 8 ANS : 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 – BCP								
BCP	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
G+F	107	80	91	90	89	80	76	65
Garçons	31	18	1,37	22	33	26	25	24
Filles	76	62	6,34	68	56	54	51	41
Pourcentage	4,94	5,15%	3,86%	5,21%	4,96%	4,74%	4,65%	4,16%

Evolution des inaptes totaux G+F BCP sur 8 ans



✓ **Enseignement adapté : non**

- **Réflexions et perspectives :**

Remarques : de manière assez stable depuis plusieurs années, les activités relevant de la CP4 sont assez favorables aux garçons avec une certaine constance dans le taux de fréquentation de la CP1 et CP5 contrairement aux filles où les notes sont majoritairement avantageuses dans les activités à visées artistiques ou acrobatiques et de pleine nature. La CP5 est favorable à tous les publics du baccalauréat. Les équipes pédagogiques doivent s'engager dans une réflexion afin de proposer une offre véritablement ouverte permettant à tous les publics de ce niveau d'examen d'être en réussite et construire une progression didactique adaptée.

Les inaptitudes : le taux d'inaptitudes baisse régulièrement d'année en année pour le baccalauréat général et technologique et atteint 2,87% pour la session 2019 contre 3,29% en 2018. C'est le résultat d'une politique mise en œuvre depuis déjà cinq ans où nous pratiquons un contrôle strict et drastique lors de la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes avec un rappel en cours d'année des différentes possibilités de pratique offertes aux candidats en situation d'inaptitude partielle et de handicap. Au niveau du baccalauréat professionnel, le constat est également positif, le public s'adapte petit à petit pour atteindre un taux général de 4,16% contre 4,65% en 2018 (*voir l'évolution dans le tableau supra sur les huit dernières années*). L'objectif pour l'ensemble des baccalauréats est d'atteindre les 2,20% pour le général et technologique et les 3,20% pour le professionnel en 2022. La quasi-totalité des élèves utilise le certificat médical académique mis en place et agréé par l'ordre des médecins sur le territoire en 2015 pour justifier leur problème de santé.

○ Nombre de candidats concernés par une seule évaluation :

DI+DI+Note G+F = Note sur 5 ans : 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 – BCP					
Examens	2015	2016	2017	2018	2019
BCG-BTN	0	20	16	17	20
BCP	0	5	15	4	7
Total	0	25	31	21	27

Remarques : le nombre est plus ou moins stable. Depuis 2015, le dispositif dit « Dispense + Dispense + note » se conclut de plus en plus par la prise en compte de la note.

Le traitement des élèves qui n'ont validé qu'une seule note avec une inaptitude pour les deux autres épreuves (DI + DI + Note)

En référence à l'**article D.312-4** du code de l'éducation : « *Dans le cas d'inaptitudes, totales ou partielles, intervenant pour une durée limitée, il appartient à l'enseignant d'apprecier si les cours suivis par l'élève lui permettent de formuler une proposition de note ou si, les éléments d'appréciation étant trop réduits, ils doivent conduire à la mention " dispensé d'éducation physique et sportive pour raisons médicales "* ».

Cette disposition est censée protéger les bons élèves d'éventuels accidents ou problèmes de santé et non de permettre à des élèves de tricher avec le règlement.

Le traitement s'avère hétérogène selon les académies et la commission nationale souhaite souligner les éléments suivants :

- Le professeur d'EPS de l'élève est le mieux à même d'instruire ce particulier et de livrer les informations les plus pertinentes à la commission académique ;
- Si la décision prise par l'enseignant, entérinée par l'équipe EPS du lycée, est de conserver la seule note, le principal motif doit être que cette note révèle le niveau de compétences (bon ou mauvais) de l'élève. Afin de justifier cette décision, la référence aux notes de première apparaît pertinente ;
- Cette disposition, explicite pour la voie GT, est sous-jacente dans les textes pour la voie pro ; la commission nationale incite à une harmonisation des pratiques entre les voies.

2.2 Enseignement facultatif en CCF

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES FACULTATIVES CCF SESSION 2019 – BCG-BTN - Lycée des Droits de l'Homme									
LGT DROITS DE L'HOMME	36	69,23%	15,64	16	30,77%	14,93	52	100%	15,29

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES FACULTATIVES CCF SESSION 2019 – BCG-BTN - Lycée Gerville Réache									
LGT GERVILLE REACHE	7	46,67%	18,43	8	53,33%	18,63	15	100%	18,53

2.3 Enseignement de complément

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT SESSION 2019 – BCG-BTN									
LGT GERVILLE REACHE	12	66,67%	15,58	6	33,33%	15,67	18	100%	15,62
LGT YVES LEBORGNE	13	59,09%	14,54	9	40,91%	16,44	22	100%	15,49
LPO CHEVALIER ST-GEORGES	14	77,78%	14,87	4	22,22%	15,13	18	100%	15,00
LGT ROBERT WEINUM	6	75,00%	15,67	2	25,00%	18	8	100%	16,83
TOTAL	45	68,18%	15,17	21	31,82%	16,31	66	100%	15,74

A la lecture des statistiques de cette session, le nombre d'élèves a sensiblement augmenté surtout au niveau des filles, tout comme la moyenne globale qui était de 14,93 en 2018 contre 15,74 en 2019. Les notes demeurent toujours excellentes avec un satisfecit pour les filles qui ont réalisé de réels progrès par rapport aux garçons avec 16,31 de moyenne sur l'ensemble des établissements concernés.

2.4 Principales harmonisations réalisées

N°	ETABLISSEMENT	PROPOSITION	DECISION
1	LP Iles du Nord	+ 1 pt en faveur des filles dans toutes les APSA du CCF.	A l'unanimité de la CAHPN

2.5 Réflexion sur l'évolution des résultats sur les 8 dernières années

Les informations transmises dans le rapport annuel de la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes élaboré à chaque fin d'année scolaire depuis huit ans déjà nous permettent d'obtenir une vision dynamique de la certification en EPS dans l'académie. En effet, au regard des tableaux bilans présentés supra sur les moyennes des examens au baccalauréat général, technologique et professionnel, l'augmentation des moyennes est indéniable avec une progression constante marquée par une réduction manifeste des écarts de note entre les filles et les garçons et une inflexion positive des filles depuis l'imposition des trois compétences propres pour la certification. Néanmoins, quelques activités physiques sportives et artistiques demeurent encore défavorables pour les filles surtout au niveau de la CP4 et la CP1, malgré les efforts entrepris par les enseignants pour varier et équilibrer l'offre de formation en s'adaptant au mieux à la problématique des installations sportives qui touche de nombreux établissements, particulièrement dans les îles du Nord et du Sud. De ce fait, les activités physiques de pleine nature comme le kayak et la natation en mer sont de plus en plus présents dans les programmations d'une année à l'autre depuis quelques sessions et les résultats sont très appréciables surtout au niveau des filles. Par exemple, le taux de fréquentation ne cesse d'augmenter pour atteindre près de 40% chez les filles des baccalauréats professionnels contre 18% chez les garçons. Parallèlement, chez les baccalauréats généraux et technologiques, c'est le phénomène inverse. En fait, qu'il s'agisse de kayak ou de voile, la baisse des effectifs est flagrante et cela ne s'explique pas pour le moment. Il est vrai que certaines bases nautiques ont connu de fortes intempéries lors des différents cyclones des années 2017 (Irma et Maria), mais nous n'avons encore la réponse à ce problème malgré la prompte réactivité de la corporation. D'autre part, depuis plus de quatre ans déjà, la musculation affiche régulièrement un très bon taux de fréquentation quel que soit le niveau d'examen avec des moyennes très favorables pour les élèves (en 2019 : BCG-BTN : 51,78% et 14,55/20 pour les garçons ; 41,77% et 14,45/20 pour les filles. BCP : 28,60% et 12,88/20 pour les garçons ; 32,84% et 12,39/20 pour les filles).

3. Résultats académiques de la session : BEP et CAP en CCF

✓ Liste académique pour le BEP-CAP 2019

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES ACADEMIQUES – BEP-CAP 2019									
KAYAK DE MER	215	58,27%	14,21	154	41,73	13,70	369	100%	13,99
VOILE	69	97,18%	13,44	2	2,82%	14,50	71	100%	13,47
TOTAL	284	64,55%	13,83	156	35,45%	14,10	440	100%	13,73

	2018			2019			Constat sur les 2 ans Garçons + Filles	
	Garçons + Filles			Garçons + Filles				
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	Moyenne
EPREUVES ACADEMIQUES – BEP-CAP 2018 – 2019								
KAYAK DE MER	313	100%	13,94	369	100%	13,99	Hausse de 15,18 %	Hausse de 0,05 pt.
VOILE	45	100%	14,79	71	100%	13,47	Hausse de 36,62 %	Baisse de 1,32 pt.
TOTAL	358	100%	14,36	440	100%	13,73	Hausse globale de 25,90 %	Hausse Kayak de 0,05 pt.
								Baisse Voile de 1,32 pt.

✓ Résultats de la session 2019 – BEP-CAP

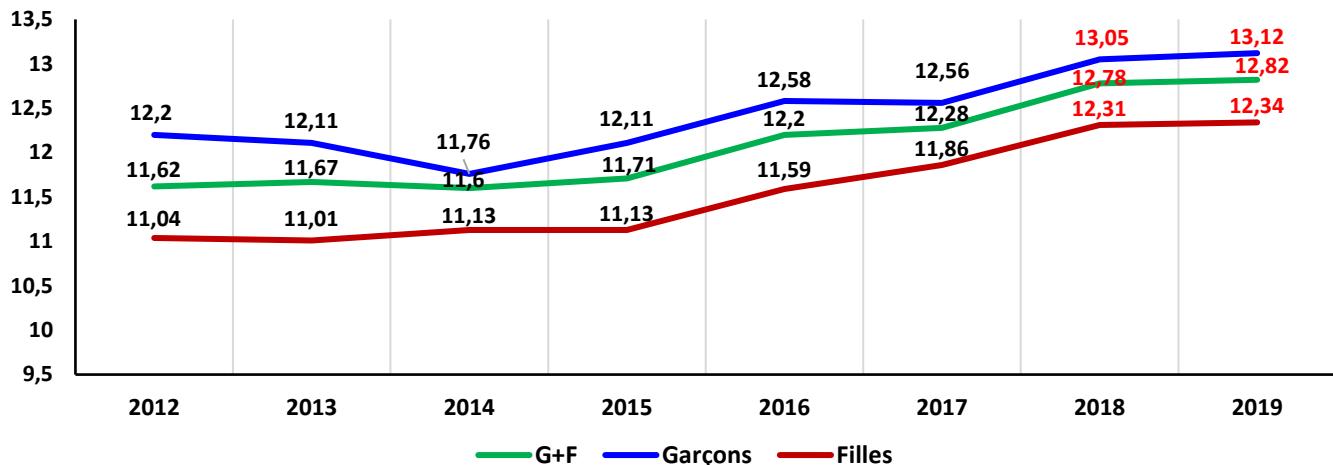
SESSION 2019 – CAP-BEP					
EXAMEN	SEXÉ	EFFECTIFS	%	MOY.	ECART-TYPE
CAP	M + F	892	39,91	12,75	4,70
BEP	M + F	1343	60,09	12,87	3,91

CAP-BEP	SEXÉ	EFFECTIFS	%	MOY.	ECART-TYPE
	F	877	39,24	12,34	3,99
	M	1358	60,76	13,12	4,37
	TOTAL	2235	100%	12,82	4,24

3.1 Evolution suite au changement de modalités (deux épreuves)

MOYENNES ET ECARTS F/G A L'EXAMEN SESSION 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 – BEP-CAP								
BEP-CAP	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
G+F	11,62	11,67	11,60	11,71	12,20	12,28	12,78	12,82
Garçons	12,20	12,11	11,76	12,11	12,58	12,56	13,05	13,12
Filles	11,04	11,01	11,13	11,13	11,59	11,86	12,31	12,34
Ecart Filles / Garçons	-1,16	-1,10	-0,63	-0,98	-0,99	-0,70	-0,74	-0,78
	2 épreuves en CCF							

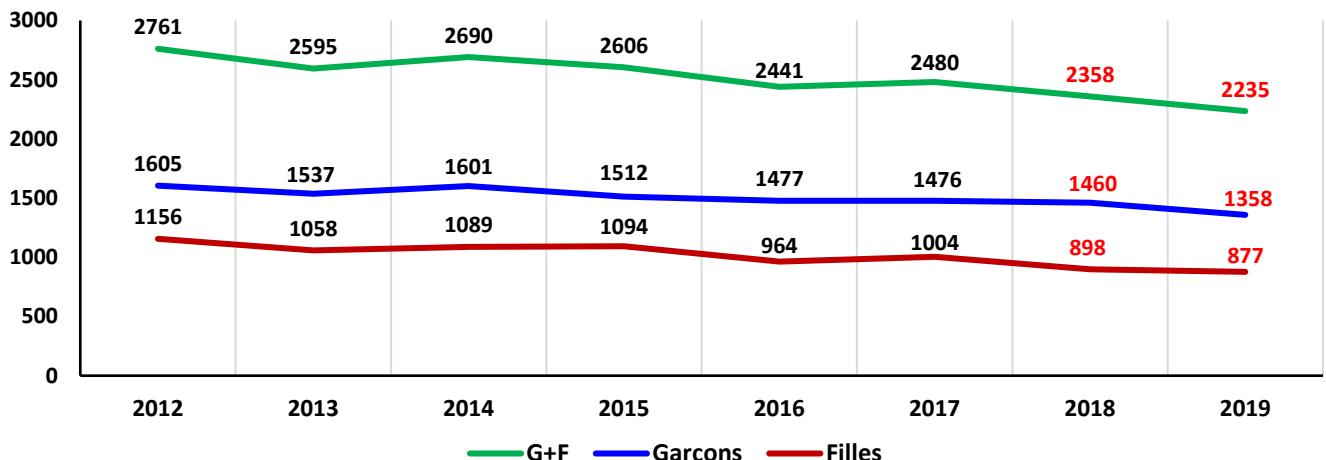
BEP-CAP Evolution des moyennes G+F sur 8 ans



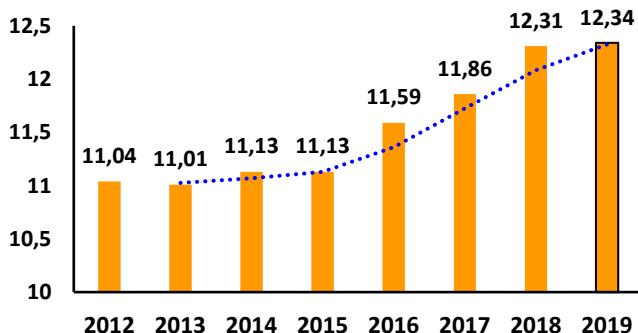
- ✓ Evolution des effectifs et différentiel garçons/filles à partir des années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 (8 ans) :

EFFECTIFS DES EXAMEN SESSIONS 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 – BEP-CAP								
BEP-CAP	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
G+F	2761	2595	2690	2606	2441	2480	2358	2235
Garçons	1605	1537	1601	1512	1477	1476	1460	1358
Filles	1156	1058	1089	1094	964	1004	898	877
Déficit garçons/filles	-449	-479	-512	-418	-513	-472	-562	-481

BEP-CAP Evolution des effectifs G+F sur 8 ans



BEP-CAP Evolution des moyennes des filles sur 8 ans



BEP-CAP Evolution des moyennes des garçons sur 8 ans

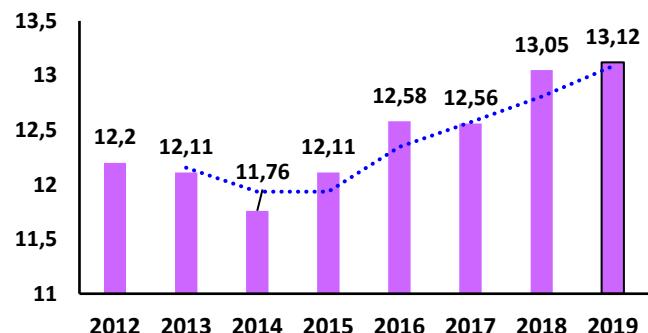


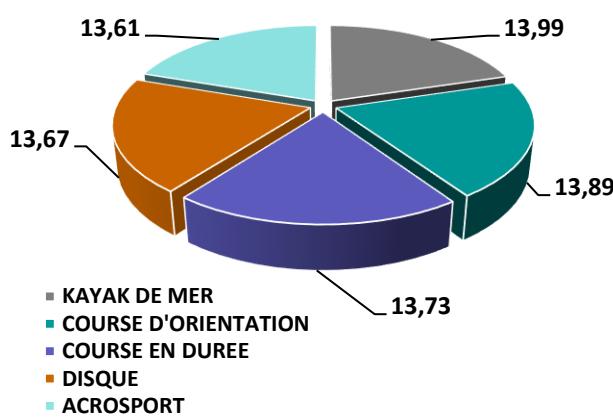
Tableau des moyennes par APSA pour le BEP-CAP - Session 2019 (Source : EPSNET) :

Moyenne par épreuve académique par sexe			
Epreuve	Sexe		
ACROSPORT 5	F	13,68	3,38
	M	13,18	5,20
	Total	13,61	3,71
BADMINTON	F	12,29	3,36
	M	14,24	4,08
	Total	13,29	3,87
BASKET-BALL	F	12,72	1,97
	M	13,96	3,62
	Total	13,6	3,28
COURSE D'ORIENTATION 2	F	13,01	3,75
	M	14,67	3,86
	Total	13,89	3,9
COURSE DE DEMI-FOND	F	10,53	4,37
	M	12,5	4,64
	Total	12,25	4,65
COURSE EN DUREE 3	F	13,7	3,51
	M	13,75	4,17
	Total	13,73	3,89
DANSE	F	13,32	4,95
	M	13,5	5,08
	Total	13,45	5,05
DISQUE 4	F	13,69	1,71
	M	13,67	2,44
	Total	13,67	2,28
FOOTBALL	F	9,14	4,67
	M	13,15	3,89
	Total	12,76	4,14
GYMNASTIQUE (sol et agrès)	F	10,06	4,34
	M	11,92	3,25
	Total	10,63	4,13
HANDBALL	F	12,97	2,66
	M	13,25	3,17
	Total	13,1	2,90

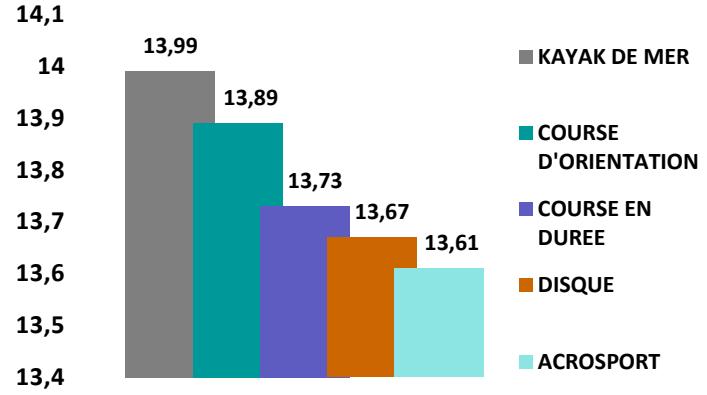
Moyenne par épreuve académique par sexe			
Epreuve	Sexe	Moy.	E.-type
KAYAK DE MER 1	F	13,7	3,84
	M	14,21	4,3
	Total	13,99	4,12
LANCER DU JAVELOT	F	11,96	1,78
	M	13,89	3,02
	Total	13,31	2,85
MUSCULATION	F	12,59	3,92
	M	11,99	4,74
	Total	12,23	4,44
NATATION	F	11,87	4,27
	M	13,87	4,41
	Total	12,61	4,43
RELAIS VITESSE	F	10,24	4,84
	M	12,96	4,73
	Total	12,29	4,90
SAUT EN PENTABOND	F	12,8	4,77
	M	14,11	4,16
	Total	13,6	4,46
SAUVETAGE	F	8,1	6,83
	M	14,11	3,92
	Total	13,26	4,92
SAVATE BOXE FRANCAISE	M	11,22	6,08
	Total	11,22	6,08
	F	12,65	3,91
STEP	M	10,1	5,24
	Total	12,37	4,16
	F	10,18	4,4
TENNIS DE TABLE	M	12,26	4,93
	Total	11,18	4,78
	F	14,5	1,5
VOILE	M	13,44	3,57
	Total	13,47	3,53
	F	12,38	3,57
VOLLEY-BALL	M	13,41	3,49
	Total	13,01	3,56
	F	13,41	3,49

LES MEILLEURES MOYENNES PAR APSA & SEXE – BEP-CAP

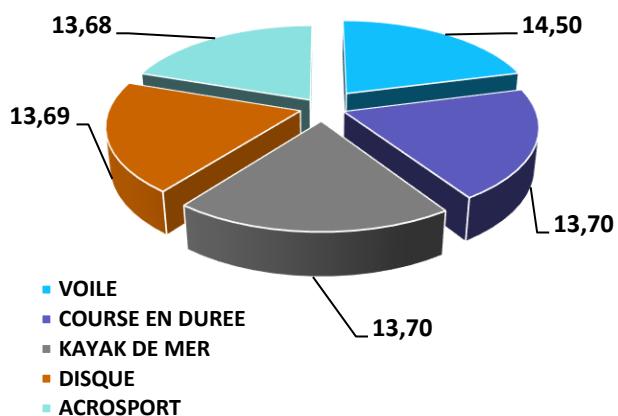
Les 5 meilleures moyennes F+G



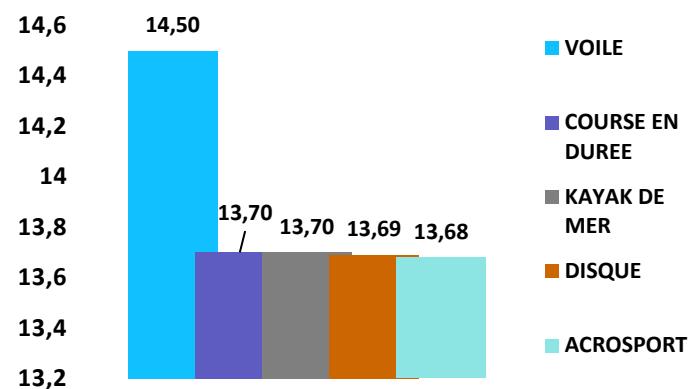
Les 5 meilleures moyennes F+G



Les 5 meilleures moyennes filles

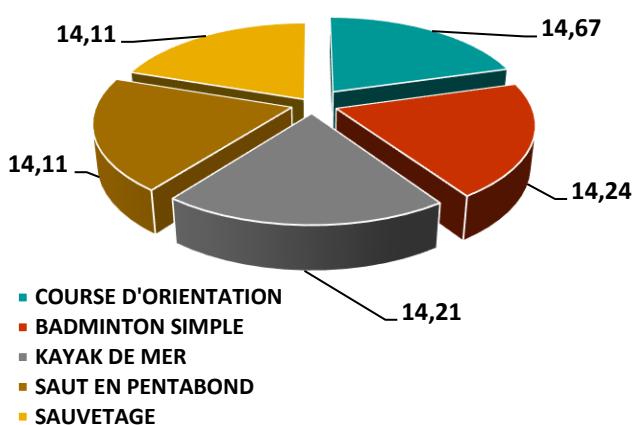


Les 5 meilleures moyennes filles

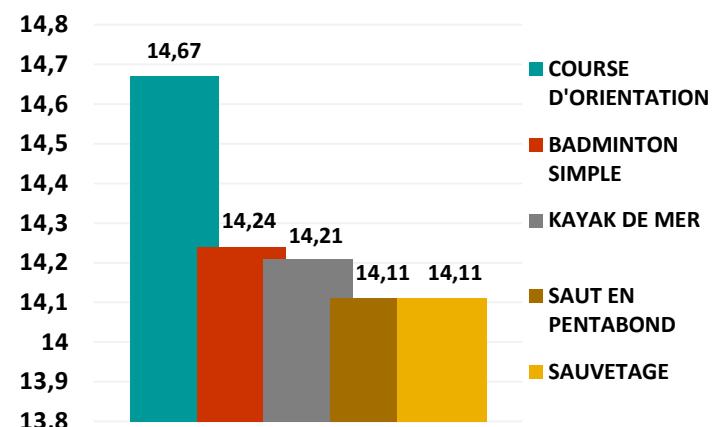


BEP-CAP 2019

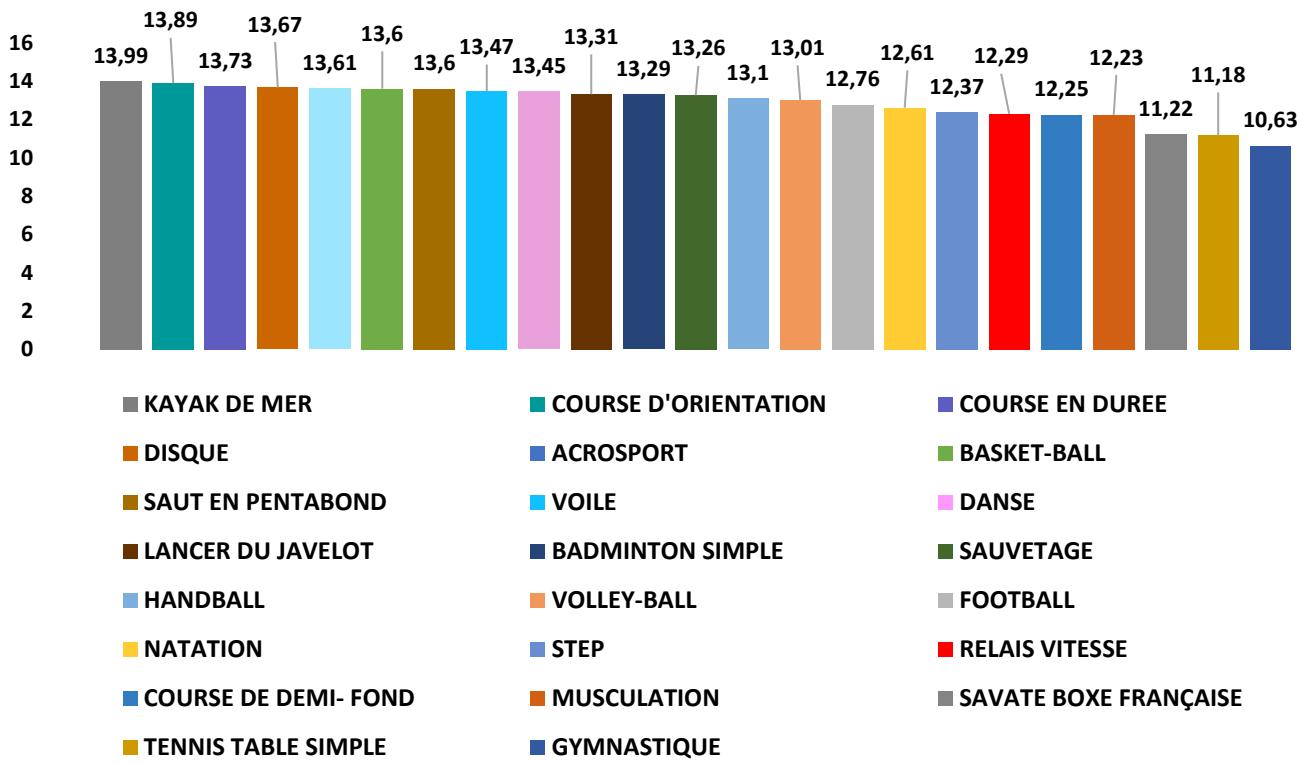
Les 5 meilleures moyennes garçons



Les 5 meilleures moyennes garçons



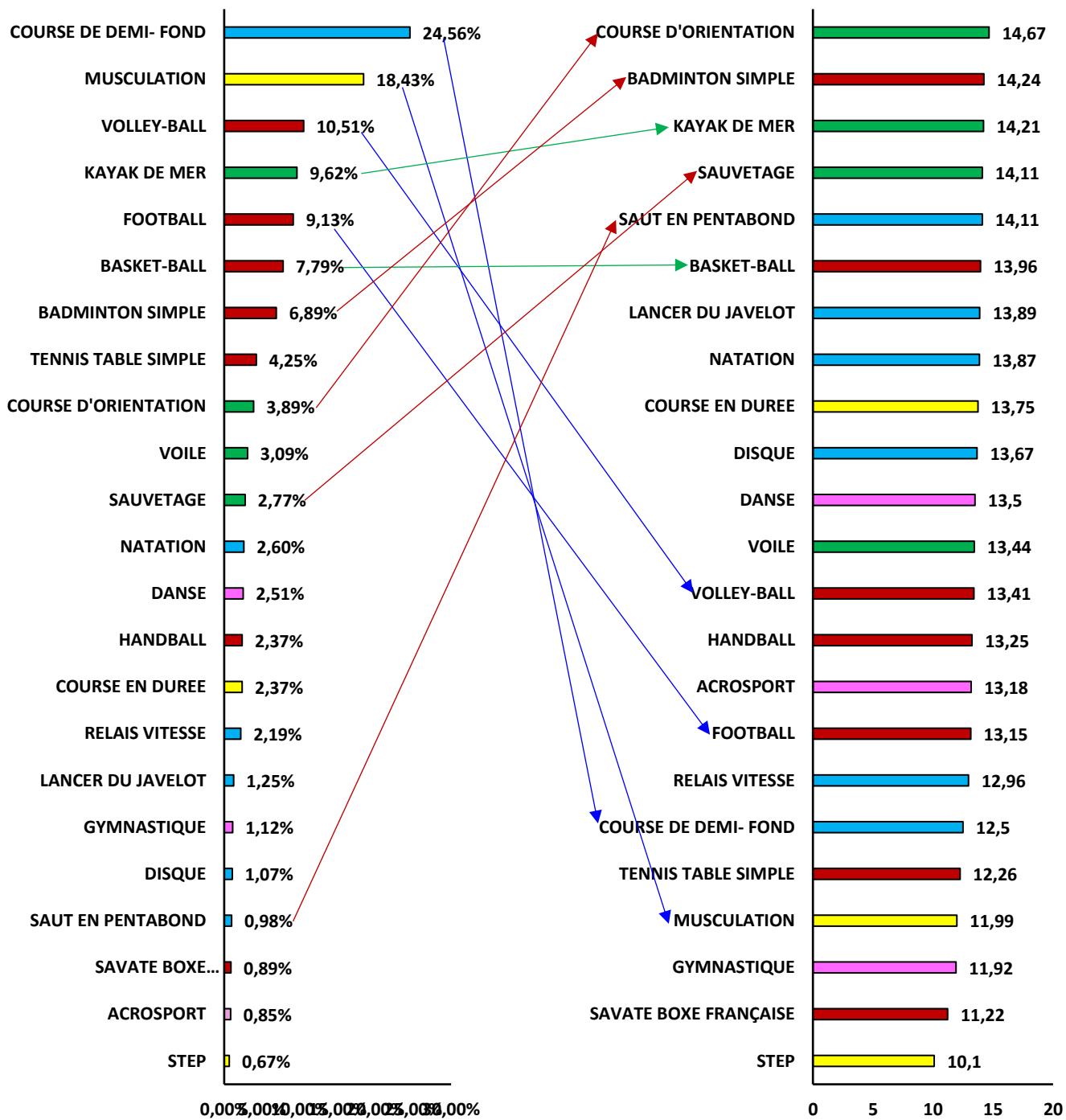
Moyenne par épreuve BEP-CAP - G+F 2019



- Panorama des offres de certification en relation avec les notes attribuées

BEP-CAP 2019

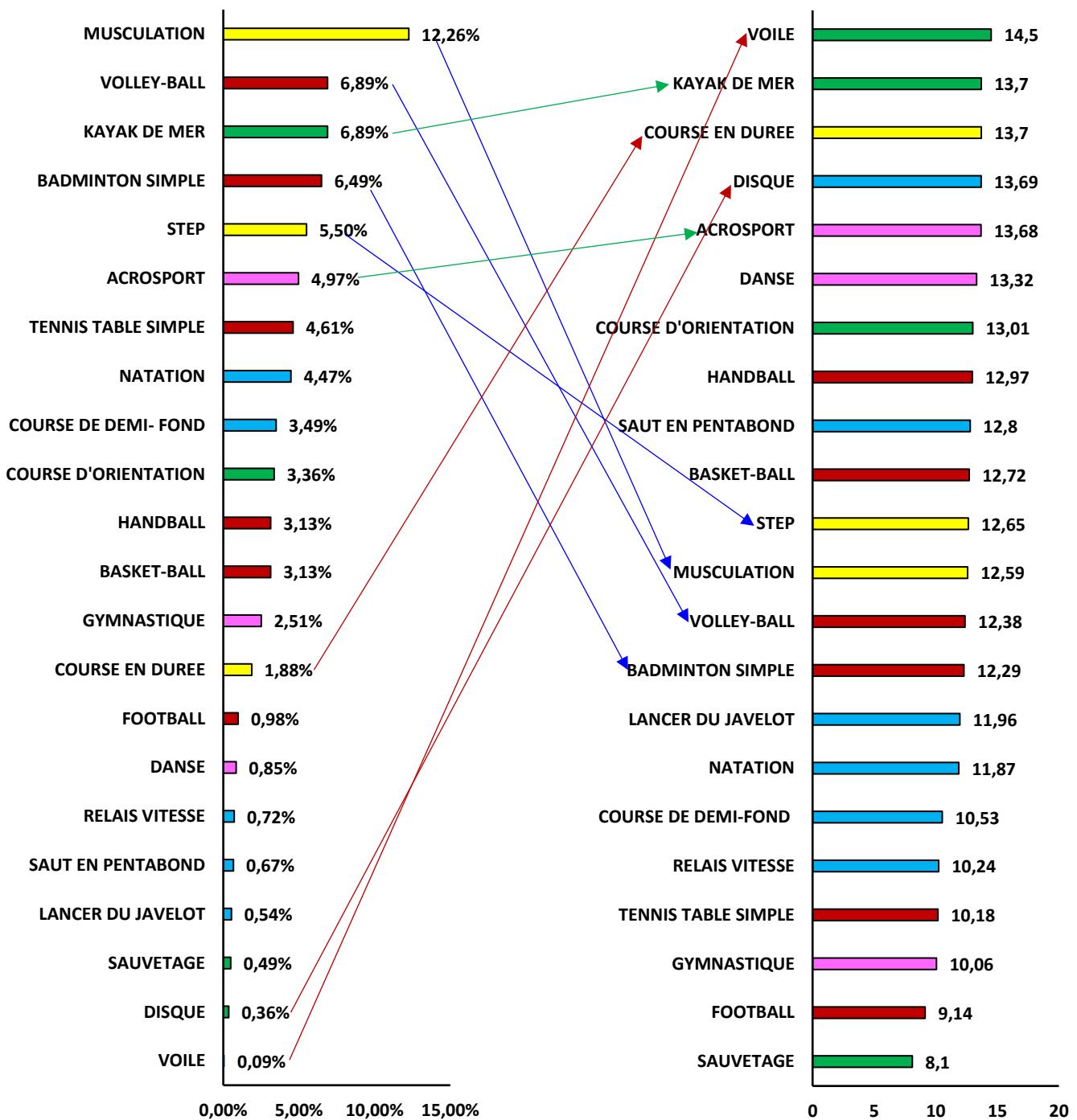
Liens fréquentation – moyennes garçons



CP 1 CP 2 CP 3 CP 4 CP 5

BEP-CAP 2019

Liens fréquentation – moyennes filles



CP 1 CP 2 CP 3 CP 4 CP 5

3.2 Inaptitudes : BEP-CAP

INAPTITUDES BEP-CAP 2019			
Type de candidat	Sexe	Effectif	Pourcentage
Inaptes totaux	G	19	1,40%
Inaptes totaux	F	47	5,36%
G+F		66	3,38%
Inaptes partiels	G	16	1,78%
Inaptes partiels	F	13	3,70%
G+F		29	2,74%
Protocole standard	G	1323	97,42%
Protocole standard	F	817	93,16%

- ✓ Enseignement adapté : non

3.3 Réflexions et perspectives :

Remarques : le passage à deux épreuves pour la certification des CAP-BEP semble se traduire par une EPS plus équilibrée avec la possibilité d'offrir aux élèves des cycles variés et des pratiques sans pression et sans stress en vue de la préparation des CCF. En outre, au regard des statistiques présentées supra, les moyennes augmentent de façon régulière depuis les six dernières années avec un écart de note relativement stable à moins d'un 1 point entre les filles et les garçons, ce qui dénote une certaine stabilité dans l'engagement des élèves à vouloir réussir leur projet professionnel. Cependant, il reste encore à améliorer l'offre de formation comme dans la voie générale et technologique, car certaines CP sont encore trop défavorables pour les filles qui présentent des liens fréquentation-moyennes plus équilibrés que les garçons. Seules trois APSA offrent une réelle plus-value pour l'ensemble des élèves : le kayak et l'acrosport pour les filles et le basket et le kayak pour les garçons. A cet égard, la commission recommande aux équipes pédagogiques d'apporter une plus grande attention aux besoins spécifiques des filles pour construire l'offre de formation sur l'intégralité du cursus.

Les inaptitudes : le taux d'inaptitudes est relativement stable depuis 2012 avec une variation de plus ou moins 2% en fonction des années, aussi bien chez les inaptes partiels que totaux. Au regard du tableau ci-dessus présentant les résultats de cette session, nous sommes passés de 2,68% en 2018 à 3,38% chez les totaux, soit une légère augmentation de 0,70% et de 1,92% chez les partiels. Généralement, le différentiel garçons-filles n'est pas très important contrairement aux années 2000 où le taux de filles dépassait les 7%, voire les 8%, c'est-à-dire quatre à cinq fois plus que les garçons, mais avec l'utilisation du nouveau certificat médical académique depuis 2014, les taux ont diminué et nous sommes aujourd'hui dans une phase de stabilisation malgré la l'impopularité des épreuves adaptées. D'ailleurs, c'est une situation inexplicable et assez préoccupante compte tenu des rappels effectués tout au long de l'année scolaire et de la documentation transmise dans les établissements pendant le premier trimestre de chaque année scolaire.

4. Résultats de l'examen ponctuel : Résultats

4.1 Enseignement commun

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES BCG-BTN SESSION 2019									
Gym / Tennis de table	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 x 500 / Badminton	5	15,63%	12,50	3	9,38%	12,38	8	25,01%	12,44
3 x 500 / Tennis de table	10	31,25%	13,67	2	6,25%	10,25	12	37,50%	11,96
Gym / Badminton	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Badminton / Sauvetage	7	21,88%	13,5	5	15,63%	13,29	12	37,51	13,40
TOTAL - % - MOYENNE	22	68,75%	13,22	10	31,26%	11,97	32	100%	12,60

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES BCP SESSION 2019									
Gym / Tennis de table	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 x 500 / Badminton	1	7,69%	13	1	7,69%	7,50	2	15,38%	10,25
3 x 500 / Tennis de table	3	23,08%	14,19	8	61,54%	12,49	11	84,62%	13,34
Gym / Badminton	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Badminton / Sauvetage	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4	30,77%	13,60	9	69,23%	10	13	100%	11,80

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES CAP-BEP SESSION 2019									
Gym / Tennis de table	8	4,08%	12,71	18	9,18%	7,94	26	13,26%	10,33
3 x 500 / Badminton	13	6,63%	13,92	8	4,08%	10	21	10,71%	11,96
3 x 500 / Tennis de table	78	39,80%	12,79	28	14,29%	11,66	106	54,09%	12,23
Gym / Badminton	5	2,55%	12,42	24	12,24%	12,27	29	14,79%	12,35
Badminton / Sauvetage	12	6,12%	12,81	2	1,02%	11,50	14	7,14%	12,16
TOTAL	116	59,18%	12,93	80	40,81%	10,67	196	100%	11,81

Les constats réalisés sont globalement les mêmes pour le BCG-BTN, le BCP et le CAP-BEP. Dans le contrôle ponctuel les écarts entre les moyennes des garçons et des filles restent aux alentours de 1,5 point et sont supérieurs aux écarts constatés lors du contrôle en cours de formation. Les deux binômes comprenant le « 3 x 500 » sont surreprésentés (plus de 80%). Les deux binômes présentant la gymnastique sont sous-représentés pour les garçons. Le binôme Badminton-Sauvetage bien que peu représenté présente la moyenne la plus haute chez les candidats du BCG-BTN.

- Cas spécifiques « Notes + DI + DI » pour le BCG-BTN, BCP et BEP-CAP – Session 2019

	Garçons		Filles		Tous	
	Effectif	Moy	Effectif	Moy	Effectif	Moy
NOTE + DI + DI – BCG-BTN 2019						
Note + DI + DI = Note	6	14,06	14	13,21	20	13,64

	Garçons		Filles		Tous	
	Effectif	Moy	Effectif	Moy	Effectif	Moy
NOTE + DI + DI – BCP 2019						
Note + DI + DI = Note	3	12,54	4	13,74	7	13,14

	Garçons		Filles		Tous	
	Effectif	Moy	Effectif	Moy	Effectif	Moy
NOTE + DI + DI – BEP-CAP 2019						
Note + DI + DI = Note	3	12,50	2	12	5	12,25

4.2 Enseignement facultatif

Observations générales : *Baccalauréat général et technologique*

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES FACULTATIVES PONCTUELLES SESSION 2018 – BCG-BTN									
NATATION DE DISTANCE	28	5,45%	14,29	35	6,81%	15,68	63	12,26%	14,99
JUDO	9	1,75%	17,75	2	0,39%	14,50	11	2,14%	16,13
TENNIS	24	4,67%	10,69	13	2,53%	7,03	37	7,20%	8,86
FOOTBALL	248	48,25%	11,43	5	0,97%	10,67	253	49,22%	11,05
DANSE	14	2,72%	13,47	136	26,46%	14,70	150	29,18%	14,08
TOTAL	323	62,84%	13,53	191	37,16%	12,52	514	100%	13,02

Observations générales : *Baccalauréat professionnel*

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES FACULTATIVES PONCTUELLES SESSION 2018 – BCP									
NATATION DE DISTANCE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JUDO	2	2,50%	10,5	-	-	-	2	2,50%	10,5
TENNIS	6	7,50%	4,6	-	-	-	6	7,50%	4,6
FOOTBALL	70	87,50%	9,6	-	-	-	70	87,50%	9,6
DANSE	-	-	-	2	2,50%	12	2	2,50%	12
TOTAL	78	97,50%	8,23	2	2,50%	12	80	100%	9,18

- ✓ **Option facultative en contrôle ponctuel : évolution des moyennes G+F à partir des années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 pour le BCG-BTN :**

EVOLUTION DES MOYENNES AUX EPREUVES D'OPTION : SESSIONS 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019								
BCG-BTN G+F	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
NATATION DE DISTANCE	9,36	10,77	5,22	7,71	14,16	14,34	15,58	14,99
JUDO	12,56	12,05	14,60	15,47	13,17	17,00	15,37	16,13
TENNIS	7,92	6,37	11,82	9,70	14,34	9,84	10,36	8,86
FOOTBALL	10,96	11,52	11,40	10,96	10,25	12,20	12,98	11,05
DANSE	14,02	14,64	14,64	12,31	12,66	13,79	15,02	14,08
Moyenne globale	10,96	11,07	11,54	10,69	12,92	13,44	13,86	13,02

Remarques : le niveau de pratique est particulièrement homogène mais sans réel leader (aucune prestation de très haut niveau, à part le judo, mais la proportion de candidats n'est pas élevée, la natation et la danse qui atteignent plus de 14/20 de moyenne). Nous rappelons que l'inscription à cet examen doit être envisagée comme une validation de compétences élevées spécifiques à l'activité choisie parmi les cinq proposées (référentiel niveau 5 exigé, BO spécial n°5 du 19 juillet 2012). Par conséquent, la présence d'élèves insuffisamment préparés à l'exemple du tennis peut influencer négativement les autres à s'inscrire dans cette démarche d'obtention de points pour la réussite au baccalauréat. A cet égard, il est judicieux de rappeler que seuls les points au-dessus de la moyenne seront comptabilisés pour l'examen. Ainsi, il est opportun de bien mesurer la charge de travail supplémentaire que cela implique avant de s'engager. Quant à l'entretien, selon les rapports du jury, les prestations évoluent dans le bon sens, car les notes s'améliorent au fil des sessions. Cependant, il est également nécessaire de rappeler aux futurs candidats qu'il faut une bonne capacité d'analyse et le recul nécessaire pour analyser la prestation physique pour approfondir la réflexion, car le regard critique sur les fondamentaux est trop souvent défaillant. De même que le vocabulaire spécifique à l'activité doit être maîtrisé et le langage tenu digne d'un examen (pas de langage familier...) particulièrement pour ceux du baccalauréat professionnel. Globalement, même si les notes s'améliorent, trop de candidats manquent encore de précision et d'approfondissement dans leurs réponses sur les thèmes abordés (technique, tactiques, l'échauffement, l'entraînement, les lois du jeu pour le football et la physiologie...). Le point positif de cette session est que les candidats répondent dans l'ensemble aux attentes du jury même si sur les trois axes de réflexion retenus (selon la grille académique), les sujets traitant de la planification de l'entraînement ou du développement des qualités physiques posent toujours le plus de soucis. D'autre part, les effectifs augmentent graduellement dans les deux baccalauréats avec 9,92% pour le BCG-BTN et 18% pour le BCP par rapport à la session 2018. Pour conclure, nous encourageons les équipes pédagogiques à poursuivre dans cette voie jusqu'à la mise en œuvre de la nouvelle réforme du baccalauréat 2021.

- Observations spécifiques pour les sportifs de haut niveau : **BCG-BTN**

	Garçons			Filles			Tous		
	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy	Effectif	%	Moy.
EPREUVES FACULTATIVES PONCTUELLES SPORTIF DE HAUT NIVEAU SESSION 2019 – BCG-BTN									
ATHLETISME	3	6,52%	19,17	2	4,35%	19,5	5	10,87%	19,33
EQUITATION	-	-	-	1	2,17%	20	1	2,17%	20
ESCRIME	3	6,52%	19,5	2	4,35%	19,50	5	10,87%	18,75
TRIATHLON	1	2,17%	19	-	-	-	1	2,17%	19
TENNIS	-	-	-	1	2,17%	18,50	1	2,17%	18,50
SURF	1	2,17%	20	1	2,17%	19	2	4,34%	19,50
GOLF	1	2,17%	18,5	-	-	-	1	2,17%	18,5
CYCLISME	-	-	-	1	2,17%	20	1	2,17%	20
BOXE	1	2,17%	20	-	-	-	1	2,17%	20
HANDBALL	10	21,74%	18,08	7	15,22%	18,32	17	36,96%	18,20
JUDO	1	2,17%	18,5	-	-	-	1	2,17%	18,50
KAYAK	3	6,52%	20	-	-	-	3	6,52%	20
NATATION	1	2,17%	20	-	-	-	1	2,17%	20
BASKET-BALL	-	-	-	1	2,17%	20	1	2,17%	20
RUGBY	3	6,52%	19	-	-	-	3	6,52%	19
VOLLEY-BALL	-	-	-	2	4,35%	18,75	2	4,35%	18,75
TOTAL - MOYENNES	28	60,87%	19,25	18	39,13%	19,29	46	100%	19,27

Remarques : l'ensemble des sportifs de haut niveau a été réparti sur seize disciplines sportives contre treize en 2018. Nous avons interrogé 46 sportifs de haut niveau contre 44 en 2018 et le niveau est excellent comme les années précédentes (voir tableau ci-dessus). Une fois de plus, nous constatons la bonne préparation des candidats pour le déroulement de l'épreuve (certains s'aident d'un diaporama pour enrichir le discours). Néanmoins, une minorité d'entre eux a, cependant, du mal à structurer l'exposé, qui part tous azimuts, sans véritable fil conducteur et hiérarchie. En outre, la présentation est souvent courte et incomplète (dépassant rarement les 3 minutes) et il faut très vite poser des questions, pour éviter la fréquence des « blancs » et en savoir davantage sur leur cursus, leur parcours sportif et leur entraînement. A cet égard, nous les conseillons de mieux structurer la présentation personnelle en début d'épreuve, d'essayer de respecter assez précisément le temps imparti de 5 minutes et de s'entraîner au préalable à faire l'analyse de sa pratique sportive en se posant des questions sur son entraînement, les exercices réalisés, leurs effets physiologiques, les progrès attendus sans oublier de réfléchir bien entendu sur les éléments de réponses.

Pour information, dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021, l'enseignement optionnel d'EPS (en remplacement de l'option d'exploration et de complément) est proposé dès la seconde dans le but d'offrir aux élèves la possibilité d'enrichir leurs expériences grâce à l'approfondissement et/ou à la découverte de nouvelles APSA. Il leur permet d'élaborer, de mettre en œuvre un projet collectif relatif aux APSA ou un projet d'études vers les métiers de l'enseignement, de l'animation sportive, du tourisme sportif, de la médiation sociale par le sport, de l'encadrement au sein des sports de compétition, de la gestion du sport...

5. Réflexions et préconisations pour la session 2020

• A destination des établissements

Points positifs

- La fermeture plus tardive d'EPS NET a permis aux équipes de placer le CCF3 à la fin du mois de mai ;
- La programmation de la CAHPN aux dates du 20 et 21 juin a permis aux coordonnateurs d'organiser plus sereinement la commission d'établissement, et de bénéficier de plus de temps pour préparer les dossiers ;
- Les statistiques imprimées et mises dans les chemises des établissements ont facilité le travail des membres de la commission ;
- Les collègues ont été plus rigoureux quant au respect des horaires de convocation pour la remise des dossiers ;

Points négatifs

- Une faible utilisation du certificat médical académique pour quelques établissements ;
- L'absence du rapport d'harmonisation-établissement pour certains lycées ;
- Les membres de CAHPN ont fait le constat d'un manque d'uniformité dans l'académie des pratiques de rattrapage ;
- Relevé de notes : Présentation du document provisoire au lieu du document définitif.

Propositions d'amélioration

- Une circulaire pour les rattrapages.
- Numéroter les documents du dossier de la CAHPN, pour permettre aux collègues de mieux organiser le dossier.

Points à rappeler ou à préciser aux collègues pour la nouvelle année scolaire 2019/2020

- L'utilisation du certificat médical du rectorat ;
- La rédaction du rapport d'harmonisation en établissement.
- L'impression du document définitif du relevé de note.

• Moyennes en EPS par établissement

N°	BCG-BTN	Moy.	BCP	Moy.	BEP-CAP	Moy.
1	CITE SCOLAIRE CREPS	17,03	LP LES PERSEVERANTS	15,02	LP LES PERSEVERANTS	16,36
2	LPO CHARLES COEFFIN	15,26	LPO POINTE NOIRE	14,67	LPO COEFFIN B/M	15,13
3	LDMHT ARCHIPEL GUAD.	15,02	LPO CH. COEFFIN	14,3	LPO H. BASTARAUD	14,56
4	LPO H BASTARAUD	14,98	LYCEE HOTELIER	13,95	LYCEE D'HOTELLERIE E	14,44
5	LPO POINTE-NOIRE	14,92	LP DUCHARMOY	13,91	LPO POINTE-NOIRE	14,13
6	LGT LA PERSEVERANCE	14,74	LPO H. BASTARAUD	13,7	LP GERTY ARCHIMEDE	14,12
7	LGTPA ALEXAND BUFFON	14,58	LPO CHEV. ST GEORGES	13,66	LYC RAOUL GEORGES N.	13,45
8	LGT GERVILLE-REACHE	14,43	LP G ARCHIMEDE	13,49	LPO CHEV. ST GEORGES	13,39
9	LP AUGUSTIN ARRON	14,39	LP LA JAILLE	13,43	LP ST. JOSEPH DE CLU.	13,27
10	LGYVES LEBORGNE	14,36	LP BEL AIR	13,25	LP BEL AIR	13,15
11	LGT VERSAILLES	14,32	LP ARRON	13,2	LYC NORD GRANDE-TER	13,10
12	LDM R G NICOLO	14,03	LYCEE NORD GDE- TERRE	12,88	LP DUCHARMOY	13,08
13	LGT DROITS DE L'HOM.	13,92	LYC ILES DU NORD	12,78	LP ARRON B-MAHAULT	12,93
14	LGT JARDIN D'ESSAI	13,84	LP BLANCHET	12,69	LP BLANCHET	12,61
15	LGT FAUSTIN FLERET	13,83	LP LACAVE	12,64	LP FAEEC	12,6
16	LGT BAIMBRIDGE	13,83	LP LOUIS DELGRES	12,58	LP DELGRES MOULE	12,4
17	LGT MASSABIELLE	13,76	RAOUL GEORGES NICOLO	12,35	LP BERTENE JUMINER	12,02
18	LGT FELIX PROTO	13,74	LP VERSAILLES	12,32	LPO ILES DU NORD S/M	11,99
19	LT VERSAILLES	13,65	LP B.JUMINER	11,94	LP LACAVE CAPESTERRE	11,56
20	LYC ROBERT WEINUM	13,39	LPO CARNOT	11,92	CFA ILES DU NORD	11,44
21	LGT SONNY RUPAIRE	13,33	LP BOC CALMET	11,73	LP BOC CALMET	11,34
22	LDM DE SAINT GEORGES	13,32			LPO CARNOT	11,06
23	LYC LES PERSEVERANTS	13,17			LP VERSAILLES	10,57
24	LYC NORD GRANDE TER	12,9				
25	LT BEL AIR	12,86				
26	LPO CARNOT	9,93				

6. Bilan

- Moyennes académiques par voie et séries CCF – filles et garçons – Session 2019

Moyennes	BCG-BTN	Ecart BCG-BTN / BCP	BCP	BEP-CAP
Moyenne Générale	13,97	- 0,98	12,99	12,82
Moyenne garçons	14,49	- 1,20	13,20	13,12
Moyenne Filles	13,55	- 0,91	12,64	12,34

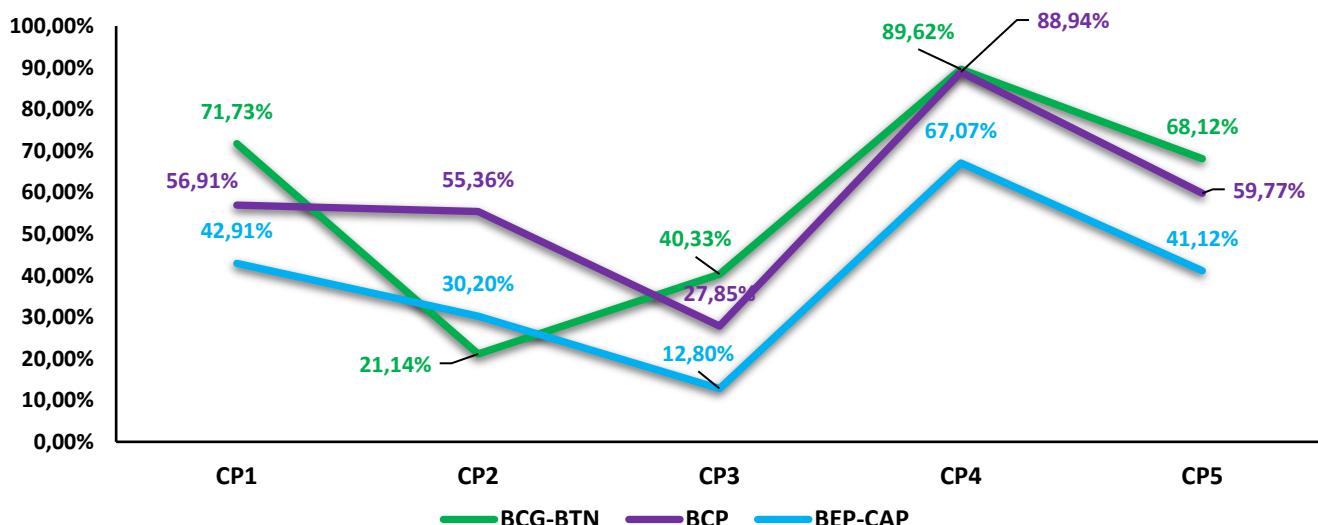
- Taux d'inaptitudes totales - 2019

	Garçons	Filles	TOTAL
BCG-BTN	1,75%	3,91%	2,87%
BCP	2,25%	6,07%	4,16%
BEP-CAP	1,40%	5,36%	3,38%

- Moyennes et nombre de candidats concernés par une seule évaluation – Session 2019

Note + DI + DI = Note	Garçons		Filles		TOTAL	
	Effectif	Moy	Effectif	Moy	Effectif	Moy
BCG-BTN	6	14,06	14	13,21	20	13,64
BCP	3	12,54	4	13,74	7	13,14
BEP-CAP	3	12,50	2	12	5	12,25
TOTAL	12	13,03	20	12,98	32	13,01

- Evolution des fréquentations dans les différentes compétences propres à l'EPS – Session 2019



Remarques : à la lecture de ce graphique en courbes, le taux de fréquentation de la CP4 et de la CP1 chez les filles comme chez les garçons est largement au-dessus des autres CP quel que soit le niveau d'examen de cette session. Par conséquent, le déséquilibre est flagrant au niveau de l'offre de formation proposée aux élèves. Nous encourageons les équipes pédagogiques à se remettre en question en portant une véritable

réflexion sur la programmation mise en œuvre dans leur établissement afin de garantir un panel suffisamment large pour permettre un choix de menus adaptés aux profils des élèves. C'est d'ailleurs une des recommandations de la commission nationale qui revient chaque année dans le rapport annuel.

- **Préconisations de la commission nationale**

- a) **Préconisations-clés à destination des enseignants :**

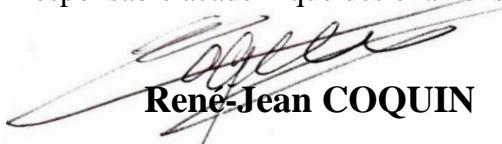
- Anticiper et préparer EN EQUIPE le dossier certificatif pour la commission (ou sous-commission) ;
 - Réfléchir sur l'offre de formation pour garantir un panel suffisamment large pour permettre un choix de menus adaptés aux profils des élèves ;
 - Rester attentif aux informations prélevées sur l'activité des élèves (revisiter les outils et revoir la mise en œuvre de la co-évaluation en Bac GT) ;
 - Prévoir l'aménagement d'épreuves pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ;
 - Les équipes pédagogiques doivent mettre en œuvre une position commune de traitement des candidats qui sont évalués sur une seule épreuve (DI+DI+Note) et soigner l'argumentaire en direction des commissions.

- b) **Préconisations à destination des académies :**

- Cibler les choix de formation continue selon les besoins relevés / offre de formation ou aux pratiques évaluatives ;
 - Engager une réflexion sur la pertinence du choix et des référentiels des épreuves académiques ;
 - Utiliser les sous commissions académiques (quand elles existent) comme un véritable temps de réflexion avec les responsables de certification sur le parcours de formation des élèves, l'offre de certification.

En conclusion, à travers ce rapport académique sur les examens en EPS de la session 2019, nous voyons comment les professeurs d'EPS s'investissent et mettent au service des élèves leurs compétences éducatives en construisant leurs interventions pour les amener au fil des années à être encore meilleurs. Leur sens de l'adaptation et de la recherche du mieux les poussent à l'innovation pédagogique en insistant sur les modalités d'apprentissage et surtout sur l'originalité des voies suivies pour construire de nouvelles formes de réussite. Autrement dit, le métier bouge et se transforme encore plus vite avec la réforme du lycée et chacun de nous est conscient de la place de l'EPS au sein de l'école et assume sa spécialité culturelle pour véritablement participer à l'éducation de tous tout en étant garant d'une véritable culture scolaire.

Le chargé de mission en EPS
Responsable académique des examens en EPS



René-Jean COQUIN